

# TRÉSOR DE L'ART DENTELLIER

*Cet ouvrage est dédié à la mémoire de Messieurs*  
*A. BAERT, P. LAVALETTE et C. STROOBANT,*  
*Anciens Présidents de la Chambre Syndicale*  
*de la Dentelle de Bruxelles,*  
*ainsi qu'à son distingué Président actuel,*  
*Monsieur Emile WASHER.*

# TRÉSOR DE L'ART DENTELLIER

Répertoire des Dentelles à la main  
de tous les pays, depuis leur origine jusqu'à nos jours

PAR

A. CARLIER DE LANTSHEERE

PRÉFACE DE M. A. LEFÉBURE

OUVRAGE PUBLIÉ SOUS LE PATRONAGE DE LA CHAMBRE SYNDICALE  
DE LA DENTELLE DE BRUXELLES



BRUXELLES & PARIS  
LIBRAIRIE NATIONALE D'ART ET D'HISTOIRE  
G. VAN OEST & C<sup>ie</sup>, ÉDITEURS

1922

*La reproduction en vrai et en imitation des modèles  
contenus dans cet ouvrage est interdite.*

**PRINTED IN BELGIUM**

*A Monsieur Carlier de Lantsheere.*

*Mon cher Monsieur et ami,*

*Vous me demandez de présenter votre ouvrage « Le Trésor de l'Art Dentellier », au grand public, ami de la dentelle.*

*Je le fais bien volontiers.*

*Mais laissez-moi de suite reporter ce très grand honneur à la mémoire de mon père, Ernest Lefébure, qui a tant lutté pour soutenir notre Industrie Dentellière et que, dans une envolée d'admiration justifiée, l'Académicien René Bazin a appelé « Le Grand Dentellier de France », alors qu'il écrivait un des plus beaux chapitres de la « Douce France » consacré à dépeindre l'ouvrière aux fuseaux et son joli métier.*

*Pourquoi avez-vous écrit ce livre, si merveilleusement illustré de documents, qui en expliquent et en complètent clairement le texte ?*

*Pourquoi vous êtes-vous attaché à apporter dans cet ouvrage historique et analytique une description de toutes les classes, de toutes les familles, et de toutes les dénominations célèbres des dentelles, selon vos propres expressions, permettant à tous de reconnaître, sans hésiter, les innombrables points, dus à l'ingéniosité, sans cesse renouvelée, à travers les âges, des modestes mais savantes ouvrières de l'aiguille et des fuseaux ?*

*Je devine sans peine votre but.*

*Faire, d'une façon agréable et attrayante, l'éducation de la femme a été votre pensée.*

*Vous étiez persuadé, et vous avez eu raison de l'être, qu'ainsi vous feriez mieux aimer, mieux comprendre, mieux employer et plus employer cette Dentelle, qui est une des expressions les plus belles de l'Art Décoratif et dont la production a une raison sociale du plus grand intérêt.*

*La Dentelle, en effet, fait vivre, à domicile, au milieu de leur famille, sans quitter leur foyer et leur village, des milliers de femmes françaises et belges, à*

condition toutefois que ces femmes aient toujours de l'ouvrage, et que leur production trouve les débouchés utiles et les acheteurs indispensables.

*La dentelle permet de retenir, dans nos villages, la femme à la terre et je n'étonnerai personne, en disant que là où la femme demeure, l'homme y reste avec elle. Nous savons par expérience que si la femme s'en va, l'homme la suit et déserte les champs, car il est toujours enchaîné à sa grâce et à son amour.*

*Porter de la Dentelle, s'en parer, en garnir abondamment les robes et les lingeres, c'est donc, pour la femme riche, non seulement l'occasion de mettre en valeur ses charmes et sa grâce, mais encore, par surcroît, c'est faire une œuvre admirablement utile de solidarité sociale.*

*Pour ces raisons certainement, dans les temps anciens, tous les Gouvernements des pays dentelliers se sont attachés à protéger de toutes façons cette industrie bienfaisante. Sa Majesté, la gracieuse Reine des Belges actuelle n'a pas manqué à cette belle et noble tâche.*

*Les rois ou les empereurs avaient jadis inventé même des étiquettes de cour, comme par exemple le port obligatoire, dans la coiffure, de la barbe en dentelle, sans laquelle une grande dame n'était pas admise à pénétrer dans les réceptions officielles.*

*Cette obligation n'avait pour but que d'obliger les femmes riches et de qualité à s'intéresser à la Dentelle, à en consommer, pour le plus grand bien des artistes qui dessinaient des merveilles, et des artisanes habiles qui les exécutaient.*

*De nos jours, de semblables mesures seraient sans doute hors de propos.*

*Mais si nous nous adressons à la raison, au cœur, au goût des femmes riches en faveur de nos dentellières ; si, en plein accord avec elles, nous nous efforçons de les tenter par la joliesse des travaux que nous produisons ; si, amis du progrès, nous essayons toujours de créer pour elles de nouveaux points et de nouveaux dessins en rapport avec les modes modernes, nous contribuerons, dans nos faibles forces, à maintenir dans nos deux pays, amis et alliés, la suprématie de l'Art dentellier.*

*Votre livre vient donc bien à son heure.*

*La France n'a pas été le berceau de la Dentelle. Les Flandres, l'Italie et même l'Espagne revendiquent, sans apporter aucune preuve certaine, l'invention, soit des passements aux fuseaux, soit des premiers points à l'aiguille. On sait seulement que dès le XV<sup>e</sup> siècle de longues caravanes de marchands descendaient de l'Auvergne vers l'Espagne, de l'Espagne vers l'Italie, de l'Italie vers les Flandres, ou suivaient la marche inverse, et achetaient et vendaient des dentelles trouvées dans ces pays où la fabrication se répandait très rapidement et sans doute à peu près en même temps.*

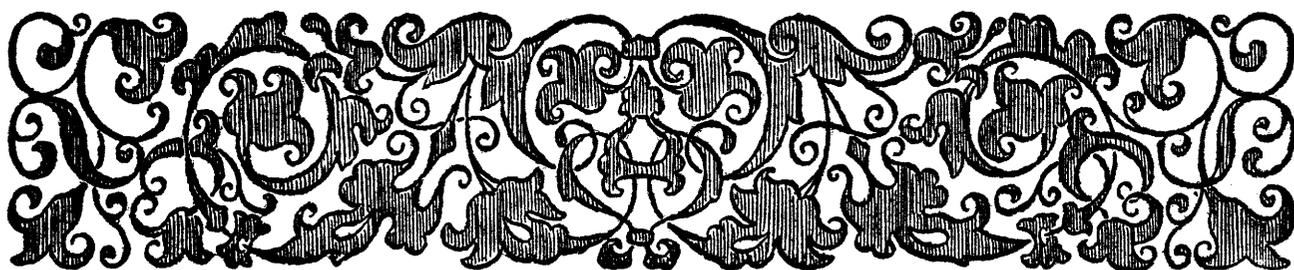
*Mais dès son apparition, la France a été toujours la belle et bonne fée, toujours prête à acheter les magnifiques choses d'art, et quand elle s'est mise elle-même à la fabrication, elle a paré la dentelle des grâces les plus somptueuses. Chacun de nos pays conserve jalousement ses techniques qui répondent à des emplois et des usages différents. Dans leur intérêt commun, il faut répandre dans le monde l'usage et l'emploi de la dentelle pour la robe, pour la lingerie et pour l'ameublement.*

*Je souhaite donc à votre bel ouvrage, si documenté, de servir aussi bien à l'éducation des professionnels qu'à celle des femmes élégantes sans lesquelles notre industrie commune ne saurait vivre.*

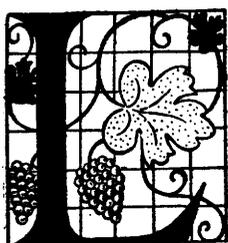
*Auguste LEFÉBURE,  
Fabricant de Dentelles,  
Administrateur du Musée des Arts Décoratifs,  
Conseiller Municipal de Paris.*

*Paris, 22 mai 1922.*

NOTIONS PRÉLIMINAIRES ET CLASSIFICATION GÉNÉRALE.



## NOTIONS PRÉLIMINAIRES ET CLASSIFICATION GÉNÉRALE.



LES dentelles se divisent et se subdivisent par *classes*, *genres*, *familles*, *espèces* et *variétés*.

La *classe* exprime la catégorie à laquelle appartient une dentelle par sa technique propre, son mode d'exécution et de fabrication. Une dentelle peut appartenir simultanément à une classe, à un genre, une famille, une espèce ou à l'une de ses variétés.

Le *genre* exprime les affinités et les ressemblances importantes et constantes que certaines dentelles, d'une même famille, peuvent avoir entre elles.

La *famille* groupe les dentelles qui se rattachent entre elles par des analogies d'origine commune et qui semblent, dès lors, dérivées et sorties de la même souche.

On entend par *espèces* de dentelles, celles qui ont entre elles un caractère commun, mais néanmoins distinctif dans leur ensemble comparativement à d'autres dentelles ; par *variétés*, celles qui se composent de parties diverses et variées qui ne se ressemblent pas.

Il existe trois grandes et principales classes ou catégories de dentelles

qui se départagent au point de vue technique : 1°) en *dentelles exécutées aux fuseaux* ; 2°) en *dentelles exécutées à l'aiguille* ; 3°) en *dentelles brodées*, dites *broderies sur tulle* et en *points d'Irlande*, qui peuvent s'exécuter soit à l'aiguille, soit au crochet.

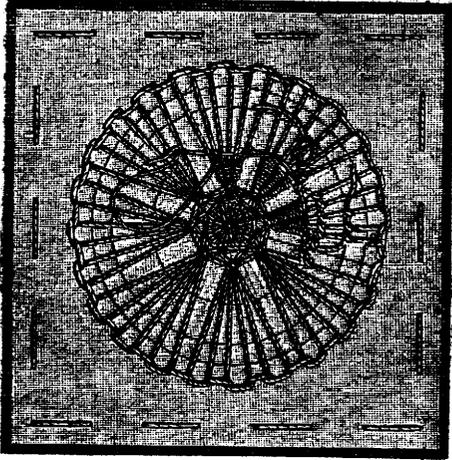


FIG. 1.  
Motif de dentelle Ténériffe travaillé sur un canevas.

A ces trois principales catégories vient s'en ajouter une quatrième : celle des dentelles qui peuvent être confectionnées en partie à l'aiguille, en partie aux fuseaux, au crochet ou de tout autre manière, et que nous classons pour cette raison, dans cet ouvrage, sous la rubrique de *dentelles à points mélangés*.

En dehors de ces quatre différentes classes de dentelles, il existe de nombreuses *dentelles de fantaisie* exécutées avec le concours soit d'une aiguille, d'un crochet, d'une navette ou d'un moule. Ces ouvrages comprennent notamment les *dentelles à lacets mécaniques* dites *Luxeuil* ou *points d'Alost*, les contrefaçons des *applications de Bruxelles* et de *point Gaze* et celles connues sous les noms de *macramées de Gema*, *Ténériffe* et du *Paraguay*.

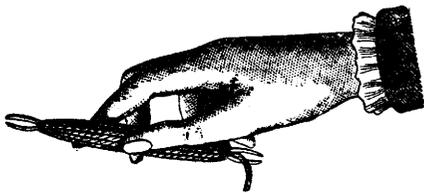


FIG. 2.  
Navette pour tendre les fils sur la toile.

Nous avons rangé ces dentelles dans une cinquième classe et nous avons fait précéder ces cinq classes essentielles, d'une étude concernant les ouvrages précurseurs de la dentelle proprement dite.

Ensuite, dans un but d'éducation et d'instruction professionnelles, nous donnons les indications nécessaires à la reconnaissance des caractéristiques des dentelles par l'étude et la définition de leurs parties constitutives. Suivent trente-quatre chapitres groupant par ordre les diverses familles de dentelles dont nous analysons les parties distinctives.

Enfin, pour compléter d'une manière très utile le caractère de chaque

genre et espèce, nous avons rédigé un dernier chapitre consacré uniquement à la stylisation des dentelles.

Présenté de la sorte, l'œuvre comporte trente-huit chapitres, accompagnés de plus de 800 motifs ou modèles différents répartis en 96 planches.

Cette documentation exceptionnelle et inconnue jusqu'ici dans la bibliographie dentellière, fait de cet ouvrage non seulement un répertoire définitif et absolument complet de la dentelle, mais un véritable musée conçu et réalisé dans un but de solidarité industrielle, en vue de la renaissance artistique et de la diffusion des dentelles d'art, d'origine et de fabrication belge, française, anglaise et italienne.



**LES OUVRAGES PRÉCURSEURS  
DE LA DENTELLE PROPREMENT DITE.**

EXPLICATION DE LA PLANCHE I.

*LES OUVRAGES PRÉCURSEURS DES DENTELLES AUX FUSEAUX.*

1 et 2. — Fragment d'un bonnet et d'un dessous de réticule (en latin reticulum) trouvé dans les sarcophages des momies découvertes à Antinoë.

*(Documents du Musée Guimet à Paris).*

(On peut se rendre compte par ces modèles de la conformation des mailles et des points dont se trouvaient constituées à cette époque lointaine, les garnitures portées par les femmes de l'antiquité).

3. — Spécimen des mailles très agrandies, les plus fréquemment employées dans les anciens ouvrages précurseurs des dentelles aux fuseaux.

4 et 5. — Dessins d'entrelacs trouvés dans les fouilles d'Antinoë.

6. — Galon de passementerie, dit « Lézarde ».

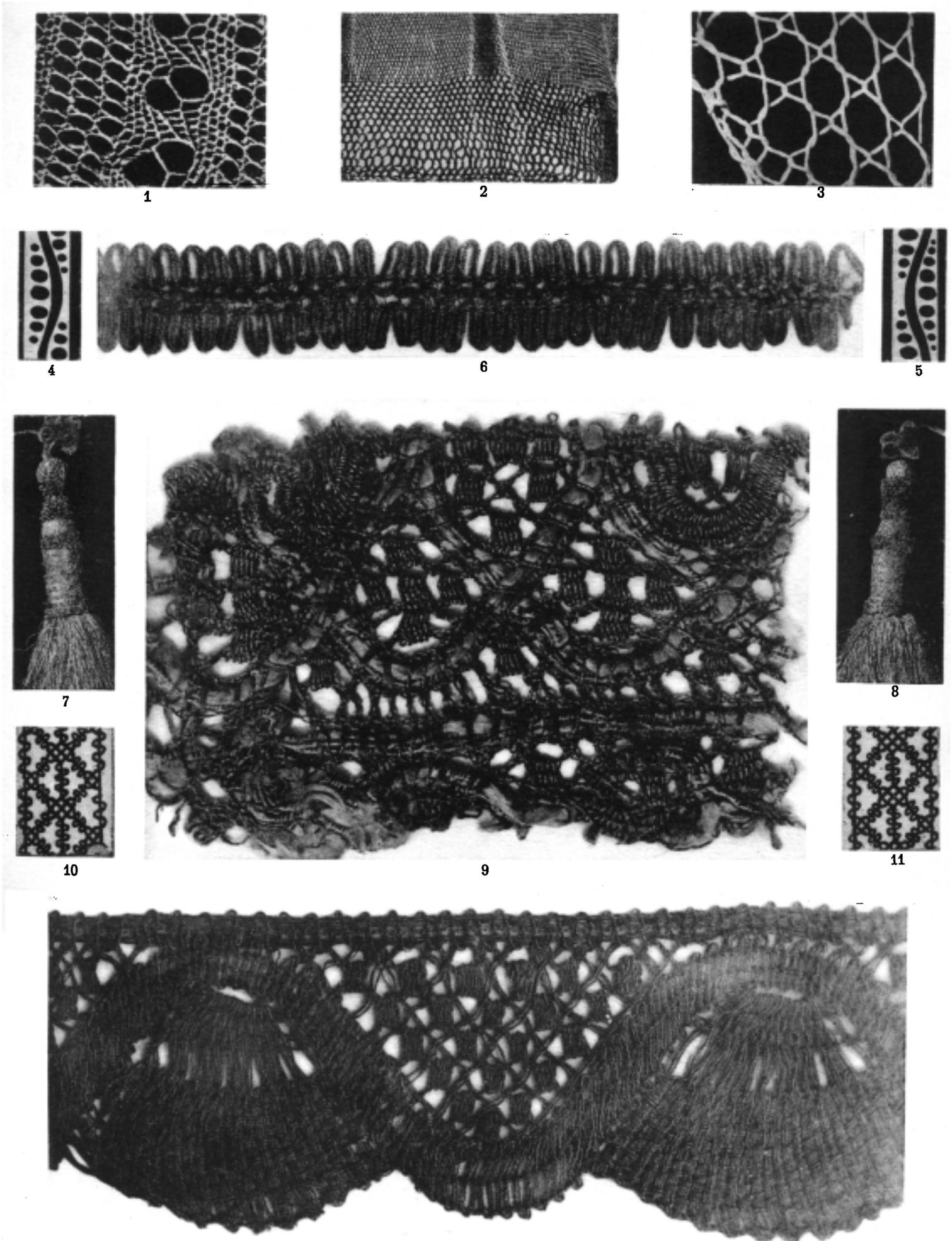
7 et 8. — Effilés et pampilles dont les hommes d'armes et de guerre du moyen âge surchargeaient leurs montures.

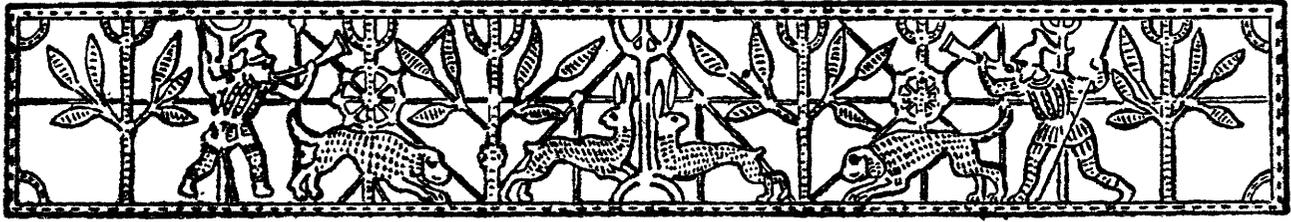
9. — Ouvrage « hybride » formé de « lézardes » et de fils passés, croisés et tressés les uns sur les autres.

10 et 11. — Dessins d'entrelacs.

12. — Première dentelle aux fuseaux issue de la passementerie.

LES OUVRAGES PRÉCURSEURS DES DENTELLES AUX FUSEAUX.



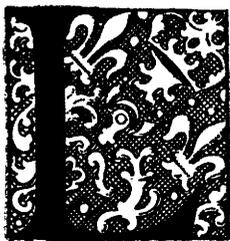


## CHAPITRE I

### NOTICE HISTORIQUE CONCERNANT LES OUVRAGES PRÉ- CURSEURS DE LA DENTELLE ET DES BRODERIES SUR TULLE.

DE L'ORIGINE DE L'ART DES DENTELLES. — APPARITION DE L'OUTIL PRÉCURSEUR DU FUSEAU. — LES TRAVAUX PRIMITIFS DE PASSEMENTERIE. — CONCEPT DE L'INDUSTRIE DES DENTELLES A L'AIGUILLE. — NAISSANCE DE L'ART DE BRODER SUR « FILS TIRÉS » ET SUR « FONDS CLAIRS ». — LES « PUNTO IN ARIA ». — L'APPARITION DES DENTELLES PROPREMENT DITES. — LE « PERTUIS », LES « CAMPANES » OU « MIGNONNETTES ». — ASPECT DES DENTELLES LOUIS XIII ET LOUIS XVI. — APPARITION DE L'INDUSTRIE DES DENTELLES BRODÉES. — SES PRÉCURSEURS ET SES DÉRIVÉS.

### I



L'ART de la dentelle dérive d'industries connexes.

L'idée première de ce travail germa chez les peuples anciens qui se servaient de leurs doigts en guise de chevilles pour tresser des joncs, de la sparte, des cordes et des fils dans le but d'en faire des filets et des tissus.

Des peintures hiéroglyphiques qui représentent des pêcheurs de l'Inde et de l'Égypte, nouant des cordes et des filets, confirment ces indications.

Il en est de même des livres saints et de la Bible qui nous dépeignent les entrelacs en forme de filet dont le temple de Salomon était orné.

D'autre part, des historiens très érudits nous apprennent qu'à Rome, à une fête donnée en son honneur, la femme de l'Empereur Claude parut revêtue d'une robe de déshabillé en filet d'or, et la mythologie, cette histoire



FIG. 3.  
Femme de l'antiquité parée d'une robe en broderie ornée de franges.

fabuleuse qui reflète si bien les mœurs et les us de nos premiers ancêtres, en témoigne également, lorsqu'elle nous montre Minerve, déesse des Arts, changeant, pour avoir prétendu l'égaliser, la jeune Arachnée en araignée.

Nous pourrions citer encore Homère, l'immortel auteur de l'Iliade, qui nous conte l'enlèvement de la belle Hélène au siège de Troie et qui nous décrit, avec force détails à l'appui, la magnificence avec laquelle cette princesse décorait le temple de la déesse précitée, pour apaiser son courroux.

Au surplus, des fouilles faites dans ces dernières années à Antinoé, ont mis à jour une série de curieuses momies, parées de bonnets et de garnitures antiques constitués à l'aide d'une succession de mailles diverses (pl. I, fig. 1 et 2).

Or, si l'on examine attentivement ces mailles (pl. I, fig. 3), on constate qu'elles subsistent dans la constitution de plusieurs de nos ouvrages modernes exécutés aux fuseaux.

Jusqu'à preuve du contraire et malgré l'assertion des historiens qui fixaient jusqu'ici l'apparition du fuseau au xv<sup>e</sup> siècle, nous pouvons conclure, de cette récente découverte, que cet outil existait déjà, du moins sous une forme embryonnaire, en ces temps lointains, puisque les auteurs de ces fouilles ont trouvé à côté des corps momifiés extraits de leur tombe, une sorte de bobine-pendentif chargée de fil, qui remplissait à ce moment déjà l'office du fuseau.

EXPLICATION DE LA PLANCHE II.

*LES OUVRAGES PRÉCURSEURS DES DENTELLES A L'AIGUILLE.*

1. — Primitive bande de filet brodé au « point de reprise », baptisé du nom de *réseuil à points comptés*. Le « champ » de ce *réseuil* est formé de fils passés les uns dans les autres.

*(Collection des Musées royaux du Cinquantenaire à Bruxelles).*

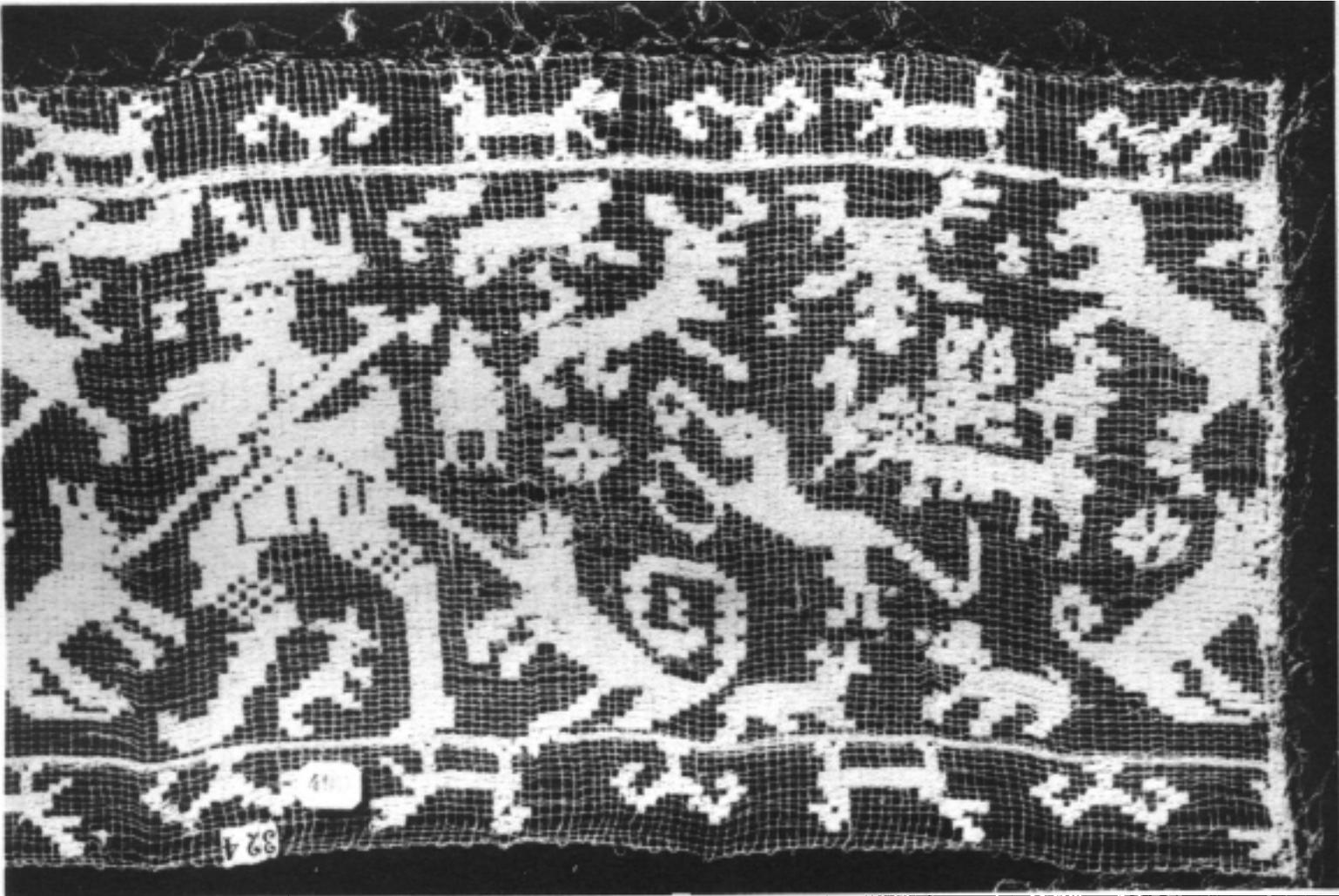
2. — Nappe d'autel en filet brodé au « point de toile », provenant de l'abbaye de Soleilmont (Belgique).

Cette pièce représente l'Annonciation de la Vierge. Au centre, un vase avec fleurs, motif symbolique qu'on retrouve encore de nos jours dans beaucoup de dentelles, notamment dans celles dites « Pottekanten » (dentelles à vase) ; à l'un des côtés, la Vierge ; à l'autre, l'archange Gabriel.

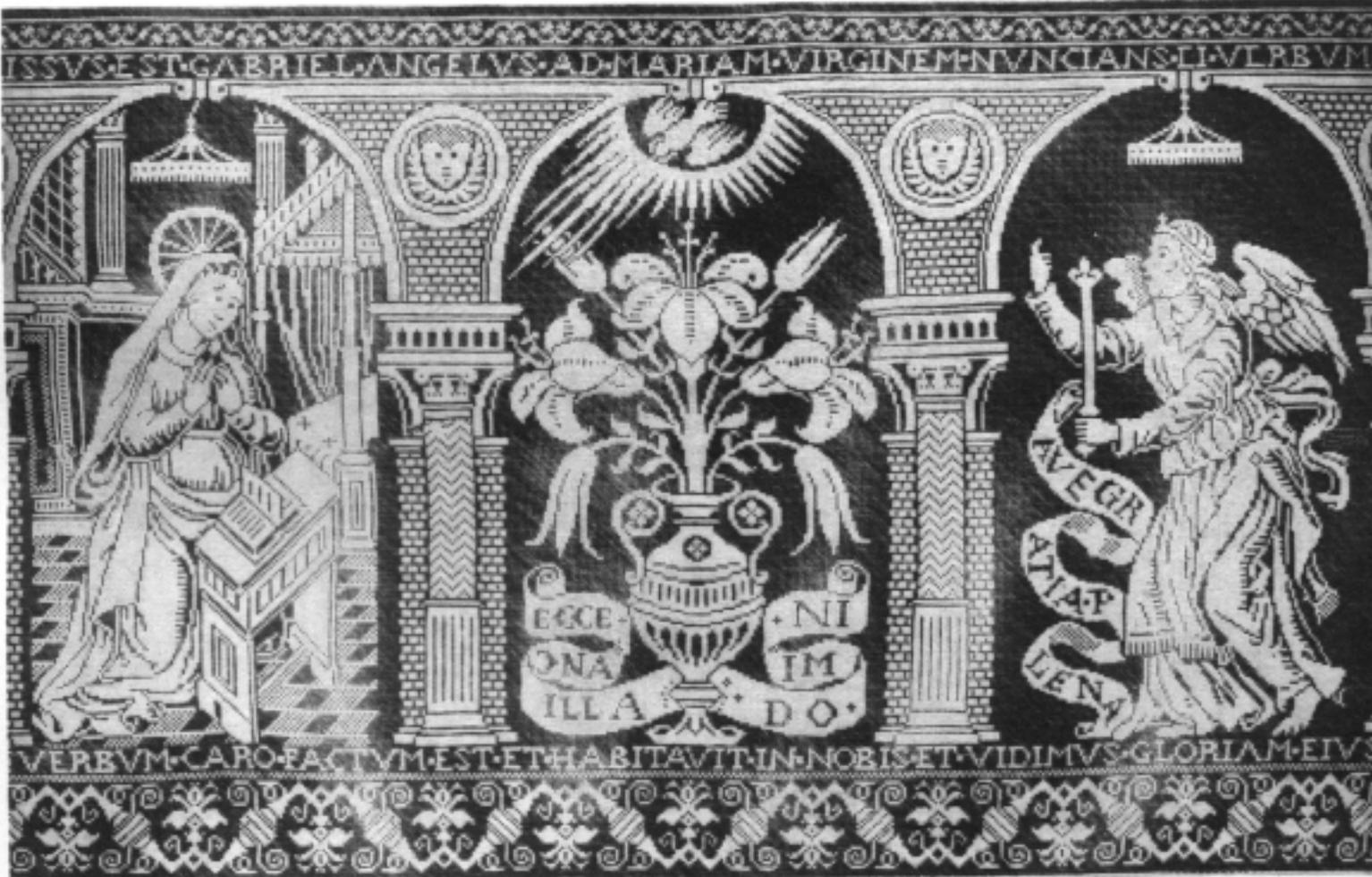
*(Collection des Musées royaux du Cinquantenaire à Bruxelles).*

*Don de M. Ch.-Léon Cardon.*

LES OUVRAGES PRÉCURSEURS DES DENTELLES A L'AIGUILLE.



1



2

Cependant, rien ne nous permet de confondre ces ouvrages vétustes formés de tresses et de mailles, avec de la dentelle.

L'ancien mot français « rets » provient, en effet, au dire des philologues, du terme latin « rete », qui signifie filet de chasse et de pêche.

Quant au mot « réticule », il dérive du latin « reticulum », diminutif de « rete » qui signifie minuscule filet à petites mailles (pl. I, fig. 2).

Plus tard, le mot « rete » devint « resel » dont on fit « reseuil » et ensuite « réseau » et « filoché » qui veut dire « filet affiné ».

Les ouvrages dont nous venons de parler, et qui ne peuvent en tout cas être considérés que comme des précurseurs ou préliminaires de la dentelle, furent successivement réalisés selon la gradation du progrès, au moyen d'épines, d'os, de bobines ou d'aiguilles de métal. Ce n'est que lors de l'apparition du fuseau, c'est-à-dire de la bobine perfectionnée et munie de fil dont on se sert encore de nos jours, qu'on leur donna l'appellation générique de *passements*, souche initiale de l'arbre généalogique des dentelles.

Les ouvrages de passementerie étaient formés, à l'origine, à l'aide de fils entrelacés ou passés les uns sur les autres, d'où leur nom (pl. I, fig. 9, 10 et 11). Ils comprenaient les lacs et les entrelacs (pl. I, fig. 4 et 5), les galons d'or et d'argent dits « lézardes » (pl. I, fig. 6), les « ganses », les « glands », les « embrasses », les « girolines », les « pampilles » et les « effilés » (pl. I, fig. 7 et 8), dont les hommes d'armes et de guerre du moyen âge surchargeaient leurs montures.

C'est de là que sortit, sans nul doute, l'industrie passementière, laquelle engendra, en se perfectionnant, une industrie plus délicate, celle des dentelles aux fuseaux. (Pl. I, fig. 12 qui reproduit un très intéressant modèle de la première dentelle aux fuseaux issue de la passementerie.)

## II

Le concept de la dentelle à l'aiguille surgit le jour où les femmes de la Grèce antique, dédaigneuses de leur vie pastorale et champêtre, se

mirent à garnir d'abord leurs vêtements composés jusque-là de filets, de franges rudimentaires, et plus tard leur lingerie encore sommaire, de broderies diverses pour l'enjoliver.

La géniale coquetterie d'Eve en fut l'inspiratrice.

Après avoir commencé par tresser des filets à mailles de contextures



FIG. 4.  
Atelier de brodeuses à l'aiguille,  
d'après une ancienne gravure sur bois publiée en 1584.

diverses, les femmes les garnirent de « points de reprise » (pl. 2, fig. 1) et de toile (pl. 2, fig. 2), puis, elles baptisèrent les filets ainsi faits du nom de *réseuils à points comptés*

(pl. 2, fig. 1), parce que, pour reproduire le dessin, il fallait compter le nombre de mailles destinées à les broder.

Toutes sortes de broderies sur réseuils ou filets, dont l'origine très ancienne se trouve attestée par leur rugosité froide et souple, furent successivement réalisées de la sorte.

Ces anciens filets brodés ont une valeur infiniment supérieure à ceux désignés à partir du dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle, sous les noms de *filets vénitiens*, *filets Richelieu*, *filets coupés*, et *filets de fantaisie*. Aussi, ne sauraient-ils se confondre avec ceux dans lesquels, depuis l'apparition des réseaux mécaniques, interviennent même souvent un « fond » ou « champ » de réseaux tissé à l'aide de fils passés à la machine les uns dans les autres.

C'est le luxe des broderies primitives sur filet qui suggère aux dames de la féodalité un autre luxe, celui de la *broderie sur toile*.

A cet effet, elles commencèrent par retirer de la grosse toile (qu'elles

EXPLICATION DE LA PLANCHE III.

*LES OUVRAGES PRÉCURSEURS DES DENTELLES A L'AIGUILLE.*

1. — Ancienne nappe d'autel ou de communion à canevas résillé surbrodé à l'aiguille et sur lequel se trouve représenté un autel avec deux anges maniant l'encensoir. Elle se compose d'ancienne broderie à fils tirés extraits d'une grosse toile en fil de lin connue sous le nom de *lacis*, dit *Burato*.

*(Musées royaux du Cinquantenaire à Bruxelles).*

2. — Motifs de fils tirés et dessus de table composé de filets sertis d'un fil plat et de morceaux de toile brodés de « jours » ornés de *points coupés*. (L'ouvrage dans lequel parurent pour la première fois des modèles de *points coupés* est celui de Dominique de Sera, publié en France en 1584).

*(Document extrait de l'ouvrage de M. Despierres, intitulé « Le point d'Alençon »).*

LES OUVRAGES PRÉCURSEURS DES DENTELLES A L'AIGUILLE.



1



2

tissaient encore elles-mêmes), le nombre de fils nécessaires pour la transformer entièrement ou en parties, en une sorte de canevas résillé ou ajouré qu'elles surbrodaient à l'aiguille (pl. 3, fig. 1).

Ainsi naquit l'art de broder sur fils tirés et sur fonds clairs.

Ces broderies à fils tirés comprenaient *les lacis dits « Burato »* en Italie (pl. 3, fig. 1), *les broderies à jour* et celles dites *à points coupés* (pl. 3, fig. 2), très en faveur dès le xvi<sup>e</sup> siècle.

On donnait le nom de « filets-lacis » à des sortes de broderies obtenues par le retrait des fils d'un tissu dans le sens de la longueur et de la largeur, de manière à former un réseau noué à l'aiguille là où se rencontrent et se croisent les fils de chaque maille.

Sur ce réseau, nous l'avons vu plus haut, on remplissait ensuite un nombre déterminé de mailles au « point de reprise » d'après des modèles donnés.

Les chambrières et les dames de la haute aristocratie comme, par exemple, Catherine d'Aragon, les Valois, les Guise, et leurs cousines Catherine et Marie de Médicis, s'adonnaient à ces travaux dans les gynécées où « elles estoient, dit Brantôme, tant parfaites qu'il estoit possible ». De leur côté, les religieuses et les Abbesses dans les cloîtres et les couvents de France, de Belgique, d'Italie et de l'Europe centrale, exécutaient des merveilles destinées au culte.

Nous reproduisons pl. 2, fig. 1 et 2, deux spécimens de ces chefs-d'œuvre.

L'un, une nappe d'autel, est l'œuvre de Madame Marie de Burlen, Abbessse de l'Abbaye de Soleilmont, à Gilly (Belgique) ; elle date du commencement du seizième siècle et représente l'Annonciation. Elle est d'une ligne superbe et d'une facture impeccable.

L'autre est un travail hongrois qui représente la naissance du Sauveur, l'étable de Bethléem, avec les bergers et les rois Mages.



FIG. 5.  
Dame de qualité travaillant  
à l'aiguille,  
- d'après Abraham Bosse.

Les Toscans également excellaient dans cet art. Ils confectionnèrent ainsi des nappes d'autel, des tentures, des garnitures de lit, des « tavoyoles » et des stores (« punti à stuario »), aujourd'hui « Stuaia » (compositions de joncs tressés). Mais ces travaux dont les musées, et notamment le musée de Florence (centre de cette fabrication en Italie) conservent sous l'appellation italienne *modano ricamato* (modèle brodé) de nombreux exemplaires, n'avaient aucun rapport avec les dentelles proprement dites. — Celles-ci ne virent le jour que plus tard. En effet, le mot « lacis » provient du mot latin « lacinia » qui fit naître les expressions « lacs, » « entrelacs, » et le mot anglais « lace » qui n'apparut en Angleterre qu'au temps de Richard III (1483 à 1485).

Il n'avait alors que le sens de lacet ou galon, puisque les anciens dictionnaires français de Robert Estienne (1547), de Frère de Laval (1549), de Nicot et de Mounet, antérieurs aux éditions de l'Académie Française, ne renferment pas le mot « dentelle ».

Celui-ci se rencontre pour la première fois, dans un inventaire manuscrit de Marguerite de Valois, sœur de François Ier (1515-1547), dans lequel on lit : « payé la somme de VI livres pour soixante aunes fine dentelle pour mettre à des collets ».

Plus tard, en 1567, un relevé de fournitures faites à Marie Stuart, femme de François II, parle « d'une pacque de petite dentelle ». Enfin, dans Cotgrave, on trouve imprimé : « dentelle, petite bordure dentelée faite au fuseau et à l'aiguille ».

Pendant toute la durée de la Renaissance et du Moyen âge, les « réseuils », les « filets brodés » et les « lacis » (pl. 2 et pl. 3) jouirent d'un grand succès. Ces travaux s'approprièrent aux usages à la fois sacrés et profanes ; ils permirent aux dessinateurs de développer leur talent par des productions à la fois remarquables et brillantes.

Mais à partir du xvii<sup>e</sup> siècle leur vogue tomba dans l'atonie et ce

EXPLICATION DE LA PLANCHE IV.

*ÉVOLUTION DES PREMIERS OUVRAGES  
VERS LA DENTELLE A L'AIGUILLE PROPREMENT DITE.*

1, 2 et 3. — Entre-deux et festons de « broderies à jours et à points coupés » d'où dérivent les dentelles à l'aiguille.

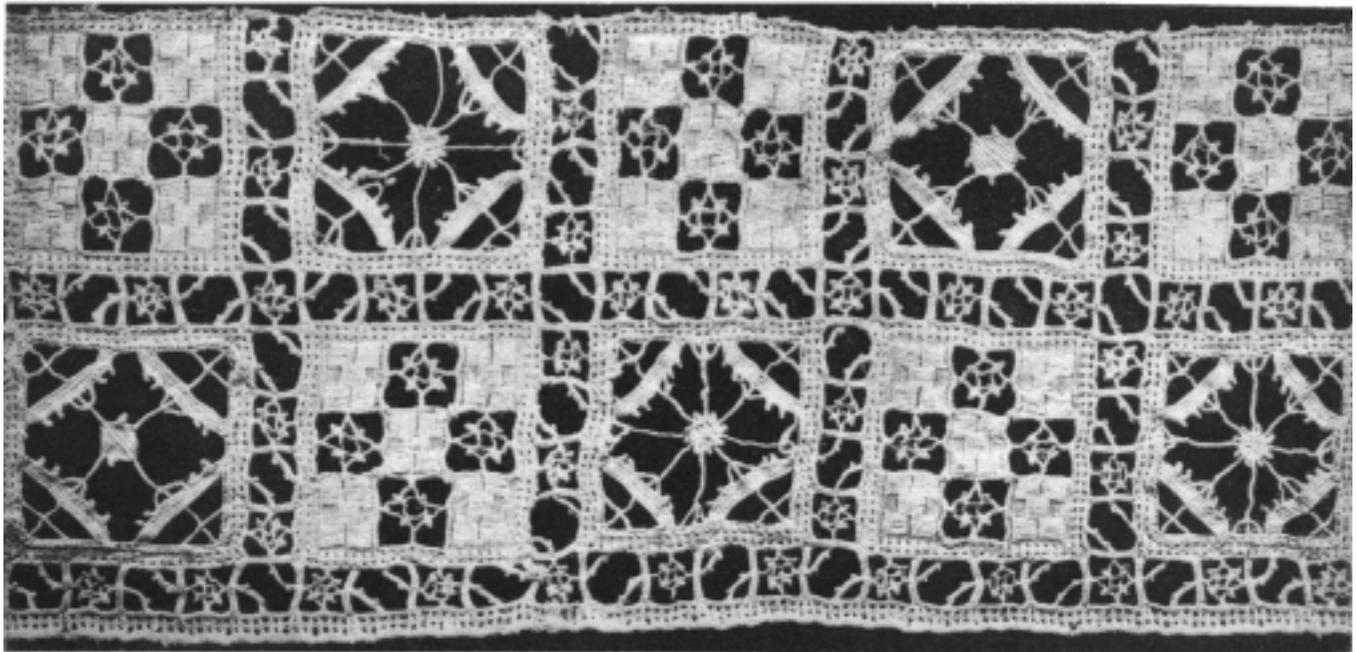
Les modèles ci-dessus, qu'on pourrait presque confondre avec de la dentelle, font saisir d'une manière frappante la transition de la broderie à la dentelle à l'aiguille proprement dite.

*(Collection de M. Camerino, à Paris).*

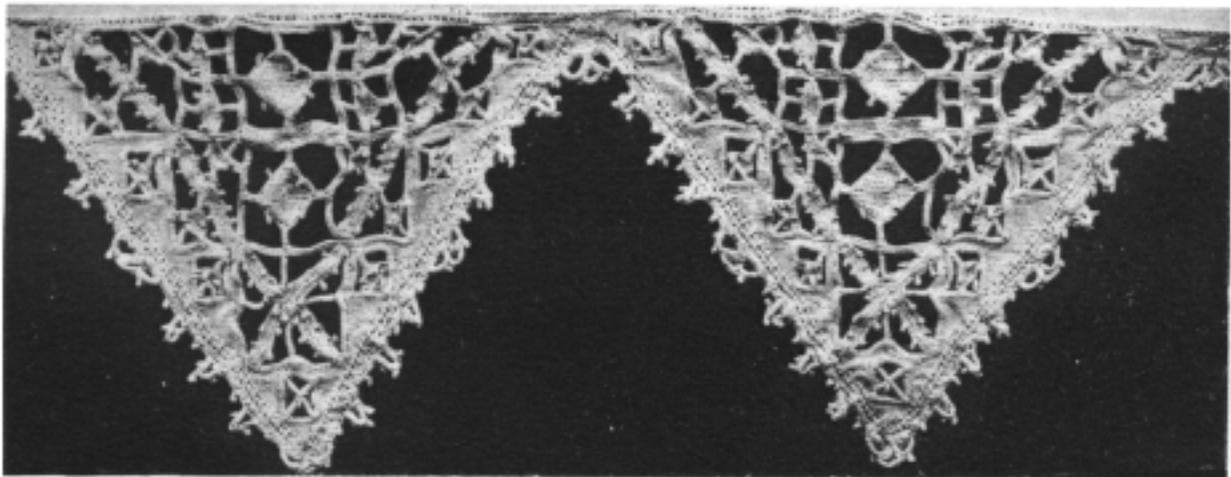
ÉVOLUTION DES BRODERIES A JOURS ET A POINTS COUPÉS  
VERS LA DENTELLE A L'AIGUILLE PROPREMENT DITE.



1



2



3

furent les *broderies à jours* et les *points coupés* qui les remplacèrent (pl. 4, fig. 1 à 3 inclusivement).

La caractéristique des *broderies dites à jours* résidait dans les vides pratiqués dans le tissu, vides toujours soutenus par des points de feston. On les agrémentait de motifs en y laissant subsister des groupes de fils isolés, fils surbrodés ensuite par d'autres points de broderies.

Le nom de *broderies à points coupés* se donnait à celles dans lesquelles les vides exclusivement travaillés au point de feston, occupaient déjà une place tellement prépondérante qu'on pouvait presque les confondre avec de la dentelle (pl. 4, fig. 2 & 3).

Le cours des siècles apporta à l'art de broder sur toile de notables perfectionnements, à telle enseigne que lorsque les toiles se transformèrent en linon et en fine batiste, les brodeuses s'ingénièrent à orner ces tissus, devenus de plus en plus délicats, de toutes sortes de points de broderies et de jours plus affinés les uns que les autres. Nous reproduisons pl. 7 & 8 des spécimens qui donnent une idée de ces fines broderies, ainsi qu'un travail inachevé auquel se trouve encore attaché le modèle lui servant de guide (pl. 7. fig. 1). Mais, ce sont plus spécialement les broderies à jours et à « points coupés » (pl. 5, fig. 1) qui font le mieux saisir et comprendre l'acheminement vers la dentelle proprement dite.

En effet, tant que les fils extraits de la toile restaient réservés et soutenaient le travail, celui-ci devait nécessairement être considéré comme étant de la broderie ; mais à partir du moment où ce même travail fut réalisé sans l'intervention d'un tissu quelconque, par ses propres moyens et pour ainsi dire en l'air (« punto in aria » comme le disaient les Italiens) avec, comme terminaison, un bord découpé et dentelé, alors, par ce fait même, il devint incontestablement une *dentelle*, *dentelle* que les historiens, dans leurs anciens traités, qualifiaient de « passements à points coupés » exécutés à l'aiguille (pl. 5, fig. 2).

Aucune expression ne rend mieux que celle de *points en l'air* l'idée de

ce genre de travail puisque les « motifs » et le « fond » ou « réseau » se travaillent et se soutiennent en même temps. Ces motifs et ces réseaux se sont modifiés selon les époques et les pays, mais la base et l'outil servant à les produire, sont restés identiques.

De ce qui précède, il résulte que les premières dentelles ou « passements à l'aiguille » dérivent en ligne droite des anciennes *broderies à points coupés*, connues en Italie sous les noms de « Punto in aria » et de « Punto tagliato », dont elles empruntent encore les points et dont elles sont un perfectionnement.

Nous savons aussi que les premiers ouvrages tributaires du fuseau n'entrèrent dans l'usage sous forme de dentelles proprement dites, que lorsque les bâtonnets primitivement utilisés pour en arrêter les passes et les points, furent remplacés par de fines épingles, et le jour où, par l'emploi des fils d'une ténuité plus grande, on put utiliser dans les costumes de cour, à partir du règne de Henri III (de 1574 à 1589), toutes les garnitures ainsi faites, en guise de gorgerettes plissées, de collerettes gaufrées, de fraises goudronnées ou de cols se redressant en éventail derrière la tête. L'on peut juger de cette mode en consultant les recueils de Mignerak (qui donnent les premiers modèles de dentelles exécutés aux fuseaux), ceux de Vinciolo, publiés à Paris en 1587, de Jean de Glen, édité à Liège l'an 1597, d'Isabelle Catanea Parasole, édité à Venise, de Jean Foillet, publié à Montbéliard en 1598, de Dominique de Sera, aide du peintre Jean Cousin, ouvrage paru à peu près à la même date, de Balthazar Laimoxen et de Johan Siebmacker, édités à Nuremberg.

Tous ces recueils ainsi que les portraits d'Abraham Bosse et de Bonnard, nous instruisent et nous édifient sur l'évolution successive de la mode et de la technique des « passements-dentelés » devenus, par ce fait, des dentelles (pl. 6). On les confectionnait de deux manières : soit à l'aiguille à l'aide d'un seul fil noué, soit aux fuseaux au moyen de plusieurs fils tissés, passés ou guipés.

Les dentelles à l'aiguille comprenaient : les *passements à points*

EXPLICATION DE LA PLANCHE V.

*LES PREMIÈRES DENTELES A L'AIGUILLE.*

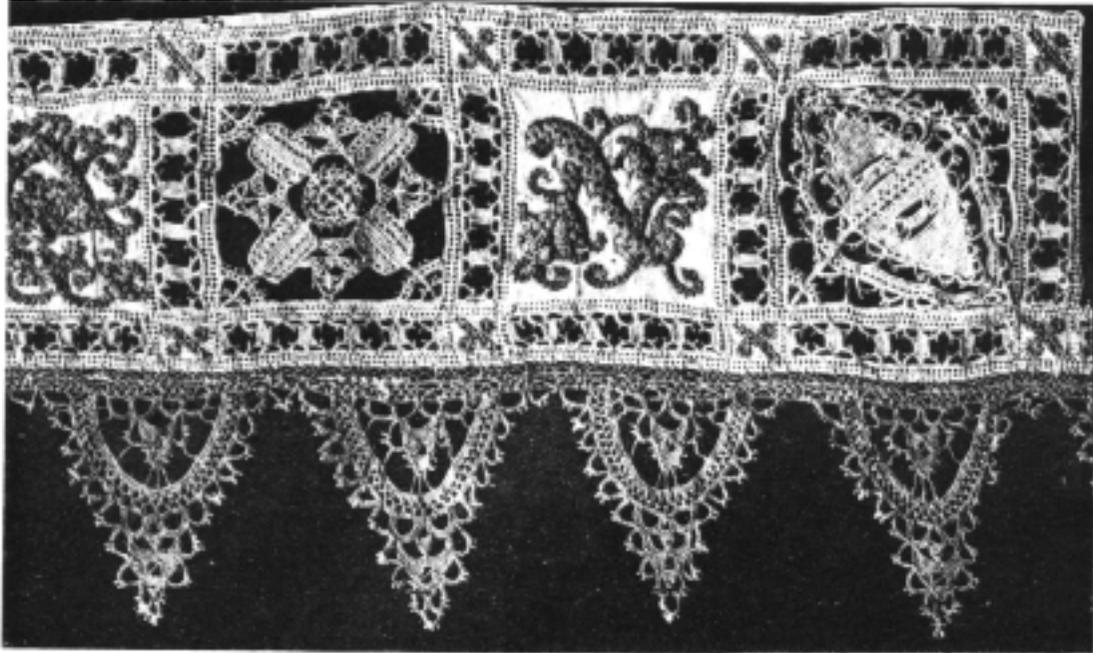
1. — Dernière étape vers la dentelle à l'aiguille. — Bande de « broderies à jours et à points coupés » montrant la transition de la broderie à la dentelle.

*(Collection de M. Camerino, à Paris).*

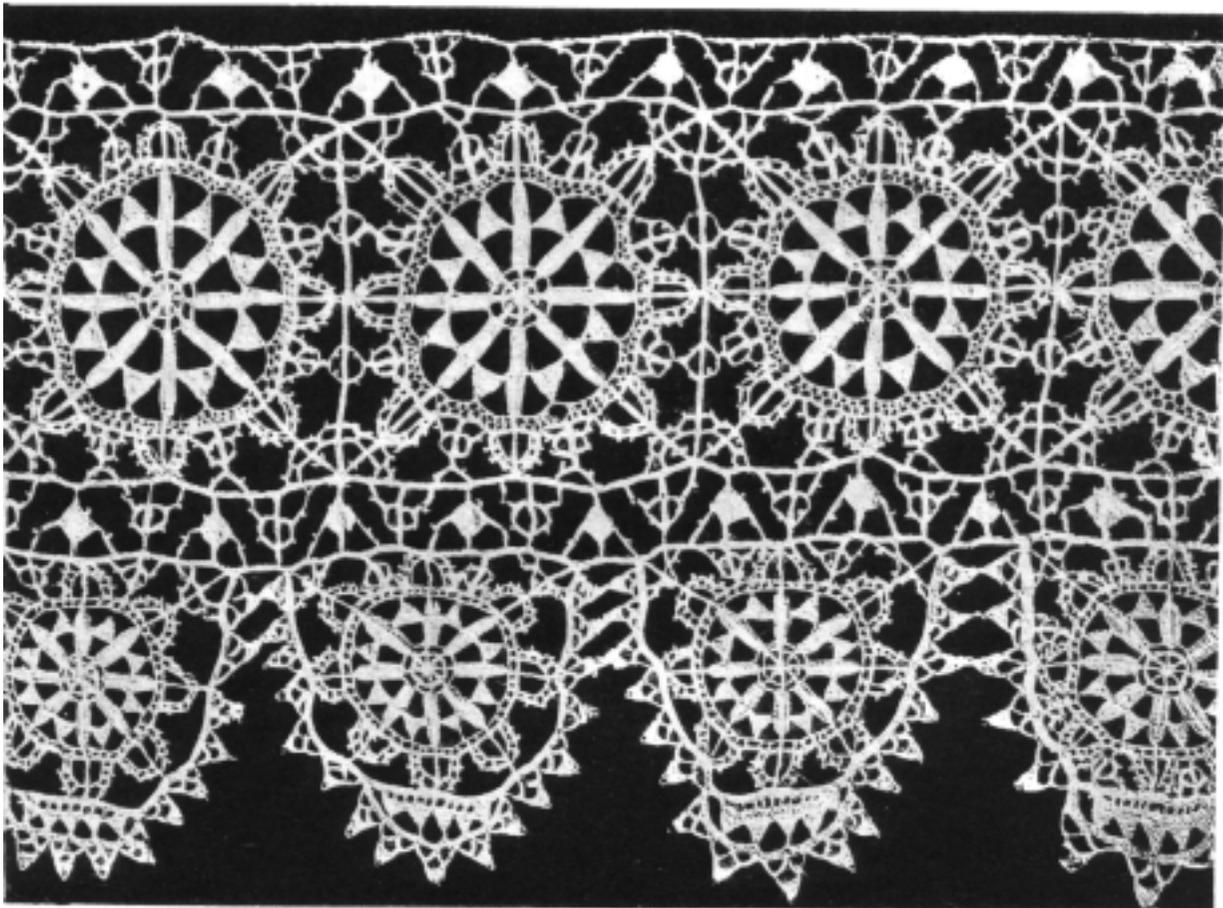
2. — Première dentelle connue sous le nom de « passément dentelé » issu des « broderies à jours » et des « points coupés ». — Le dessin géométrique de cette dentelle se trouve réalisé à l'aiguille sans l'intervention d'un tissu quelconque et par ses propres fils, ce qui constitue la caractéristique d'une dentelle proprement dite.

*(Document des Musées royaux du Cinquantenaire, Bruxelles).*

LES PREMIÈRES DENTELLES A L'AIGUILLE.



1



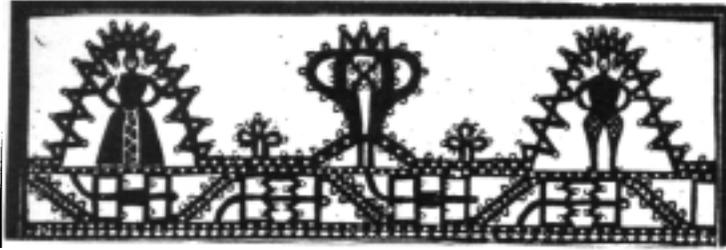
2

EXPLICATION DE LA PLANCHE VI.

*ANCIENS PASSEMENTS DENTELÉS  
ET DEVENUS PAR CE FAIT DES DENTELLES PROPREMENT DITES.*

1. — Ancien dessin de passement dentelé, à dispositions symétriques ornés de personnages, extrait des anciens recueils traitant de la dentelle.
2. — Ancien modèle de passement dentelé extrait des anciens recueils italiens comme le précédent.
3. — Guipure ou passement Louis XIII exécuté aux fuseaux.
4. — Passement Louis XIII exécuté à l'aiguille.
5. — Ancien dessin de passement représentant l'art de la musique, orné de « pertuis ».   
*(Extrait de l'ouvrage de Vinciolo).*
6. — Ancien dessin de passement Louis XIII à dessin géométrique orné de « pertuis ».
7. — « Pertuis » orné de picots.
8. — Dessin de petite dentelle dite « campane » ou « mignonnette » destinée à être ajoutée au bord de certaines dentelles pour les rehausser.
- 9 et 10. — Dessin de « pertuis »
- 11 et 12. — « Pertuis » ornés de grelots.

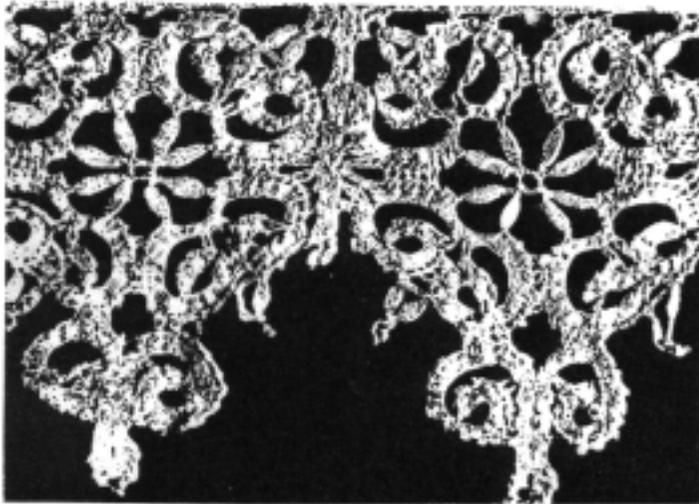
ANCIENS PASSEMENTS DENTELÉS DEVENUS, PAR CE FAIT.  
DES DENTELLES PROPREMENT DITES.



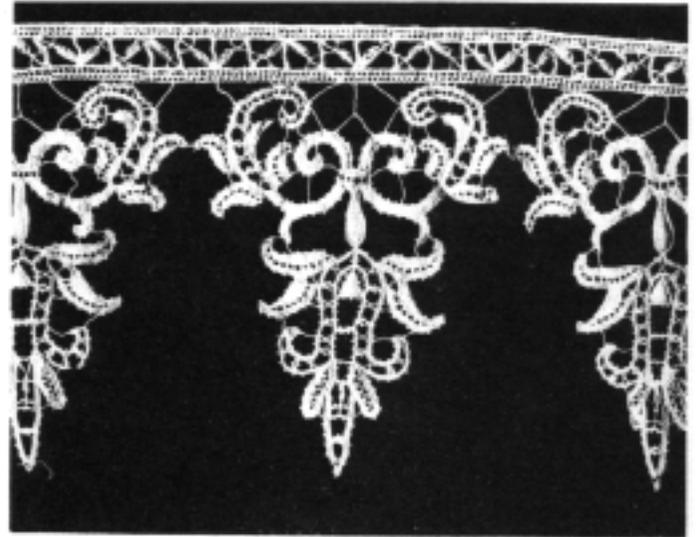
1



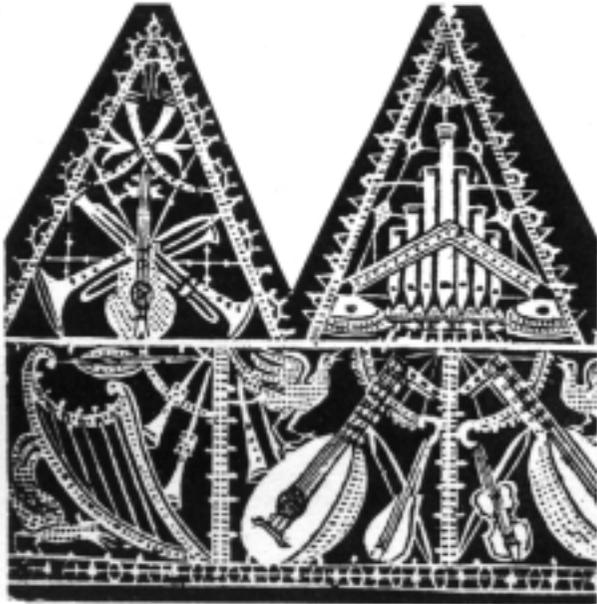
2



3



4



5



7



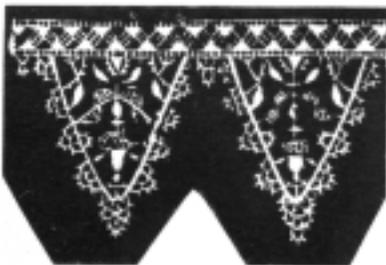
8



9



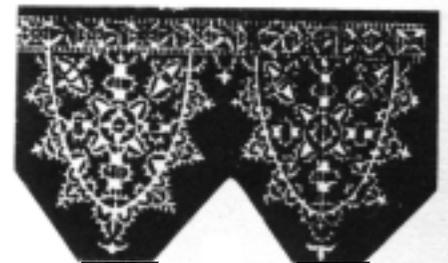
6



10



11



12

*comptés ou coupés*, dont les principaux centres de fabrication étaient Florence et Venise ; les autres dénommées *guipures ou passements aux fuseaux* se travaillaient principalement en Flandre. L'inventaire d'Henriette de France, fait en 1619, signale de « petits et grands passements, id faits au métier, id de Flandres à pointes, id orange à jour, id de Flandres satiné, avec « réseuil » dentelles grandes et petites ».

Le terme de passement se confondit avec celui de dentelle jusqu'en 1645, ainsi qu'il ressort d'un texte se rapportant au trésor de l'Eglise Saint Médard conservé aux Archives Nationales à Paris sous le N° 44,858. L'appellation de « pertuis » se donnait aux modèles à longues pointes (pl. 6, fig. 1 à 12 inclusivement), et l'on désignait sous l'appellation de « Campanes » ou « Mignonettes » (pl. 6, fig. 7, 8 et 9), les petites dentelles s'accrochant en guise de grelots ou de sonnettes (d'où leur nom), au bord de certains dessins pour les rehausser (pl. 6, fig. 11). La mode en fut lancée par les Médicis en Italie et en France vers le XVII<sup>e</sup> siècle ; de là elle se répandit rapidement dans toute l'Europe.

Sous Louis XIII et jusqu'au commencement du règne de Louis XIV, les dentelles avaient un aspect froid et sévère ; on les considérait bien moins comme des parures que comme des signes de distinction aristocratique. Leur luxe ne devint véritablement populaire et ne prit une extension considérable qu'à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, lorsque les réseaux fins vinrent gracieusement se mêler aux coiffures, aux peignoirs, aux déshabillés, aux somptueuses toilettes et à la lingerie fine.

Telle fut la cause déterminante de l'éclosion de toutes nos luxueuses et vaporeuses dentelles dont les centres dentelliers se disputèrent à l'envi, au cours des siècles suivants, la gloire industrielle.

### III

De l'exposé synthétique qu'on vient de lire, deux conclusions se dégagent : la première nous enseigne que les dentelles formées de fils

passés et tressés au fuseau dérivent de l'industrie passementière ; la seconde, que l'industrie des dentelles à l'aiguille naquit de la broderie et de la lingerie.

De ces deux premières constatations, nous pouvons tirer une troisième déduction, c'est que la venue des fonds clairs à mailles très fines et régulières donnèrent, de leur côté, naissance à l'industrie des dentelles brodées sur tulle fin (ce dernier d'abord exécuté à la main, à Tulle, ville française qui en fit sa spécialité, et ensuite à la mécanique).

Il est permis d'admettre aussi, qu'en principe, la broderie sur tulle n'est qu'un succédané de la broderie sur « quentin » (ancien lacis) et de la broderie sur fin linon et sur fine batiste ou mousseline que les brodeuses de l'époque finirent, à force d'adresse, par transformer en un réseau de tulle très délicat en ornant ce léger tissu de broderies fines exécutées au « point de chaînette ».

On se rendra compte de leur travail par le mouchoir que nous reproduisons planche 8, fig. 8. Ce mouchoir se compose d'un tulle diaphane, entièrement extrait du tissu, sur lequel se trouve surbrodé au « point de chaînette », les menus motifs qui l'ornementent. Il fut communiqué par la comtesse Gigliucci à Madame Bury-Palisser pour illustrer son livre sur l'« Histoire de la Dentelle ». La comtesse affirme qu'elle trouva cette pièce documentaire dans une villa appartenant à son mari, située près de Fermo, sur l'Adriatique. Elle dit qu'elle aurait été exécutée par la grand'mère de ce dernier, il y a environ 175 ans. Elle est, en tout cas, extrêmement intéressante au point de vue de l'apparition des dentelles dites *broderies sur tulle*.

Celles-ci, bien qu'exécutées de nos jours sur un tissu mécanique, se rapprochent de si près, par leur finesse et leur transparence, des dentelles proprement dites, qu'il semble logique de les admettre parmi les dentelles à la main.

C'est également l'avis de M. E. VAN OVERLOOP, l'éminent Conservateur

INDICATIONS NÉCESSAIRES A LA RECONNAISSANCE DES  
CARACTÉRISTIQUES DES DENTELLES PAR L'ÉTUDE ET LA  
DÉFINITION DE LEURS PARTIES CONSTITUTIVES.

EXPLICATION DE LA PLANCHE VII.

*LES OUVRAGES PRÉCURSEURS DES DENTELLES ET DES BRODERIES  
SUR TULLE.*

1. — Ancien travail de « broderie à jours » inachevé auquel se trouve encore attaché le modèle lui servant de guide.

*(Musées royaux du Cinquantenaire, à Bruxelles).*

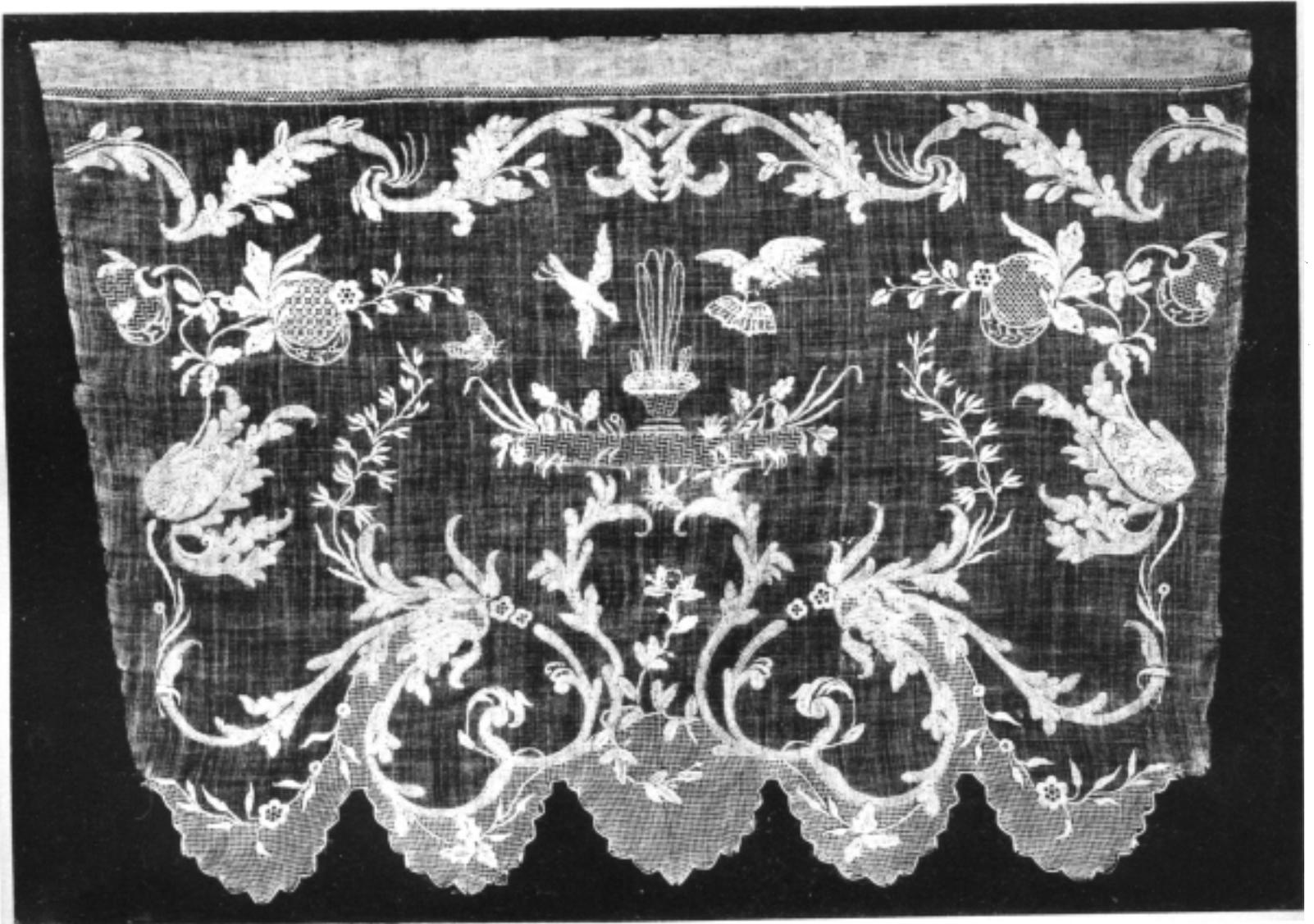
2. — Ancienne broderie Louis XV à fils tirés et à jours sur fine batiste.

*(Musées royaux du Cinquantenaire, à Bruxelles).*

LES OUVRAGES PRÉCURSEURS DES DENTELLES  
ET DES BRODERIES SUR TULLE.



1



2

EXPLICATION DE LA PLANCHE VIII.

*LES OUVRAGES PRÉCURSEURS DES DENTELLES ET DES BRODERIES  
SUR TULLE.*

1. — Motif héraldique exécuté au point de chaînette sur fin linon ou batiste.

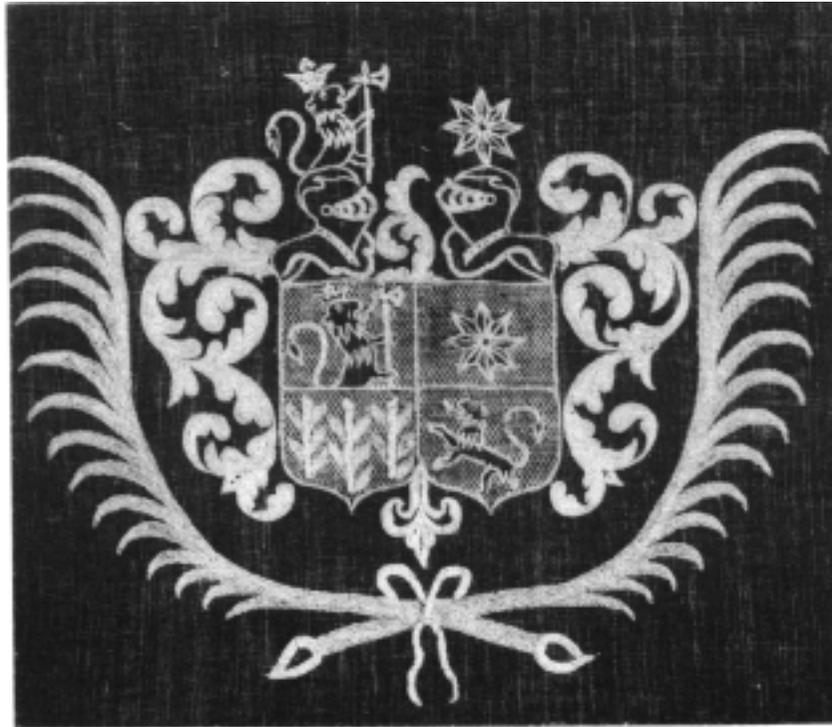
2 à 7. — Motifs exécutés au point de chaînette et plumetis.

8. — Modèle d'ouvrage, précurseur des « dentelles » brodées sur tulle mécanique dites « broderies sur tulle ».

LES OUVRAGES PRÉCURSEURS DES DENTELLES  
ET DES BRODERIES SUR TULLE.



2



1



3



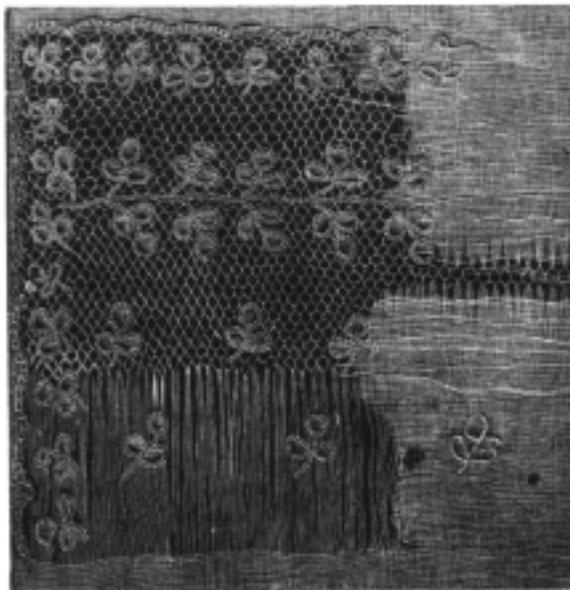
4



5



6



8



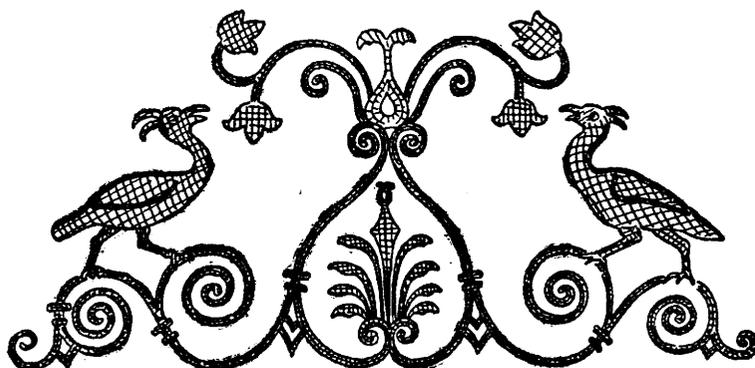
7

en chef des Musées royaux du Cinquantenaire à Bruxelles qui, dans l'une de ses études, fait remarquer « qu'elles jouent *quasi à la dentelle* tant elles y ressemblent ».

Il serait désirable que les artistes, les techniciens, les dames, qui rougiraient de porter de fausses perles, et tous les fervents du beau et du *vrai*, s'intéressent de plus en plus aux exquises parures qui portent le nom de *dentelles*.

Cette prestigieuse industrie mérite, à tous les points de vue, d'être mieux connue, appréciée et encouragée, car elle constitue, non seulement un patrimoine des plus précieux, mais un véritable trésor que nous ont légué nos ancêtres.

... *Tenui filo magnum textitur opus !*

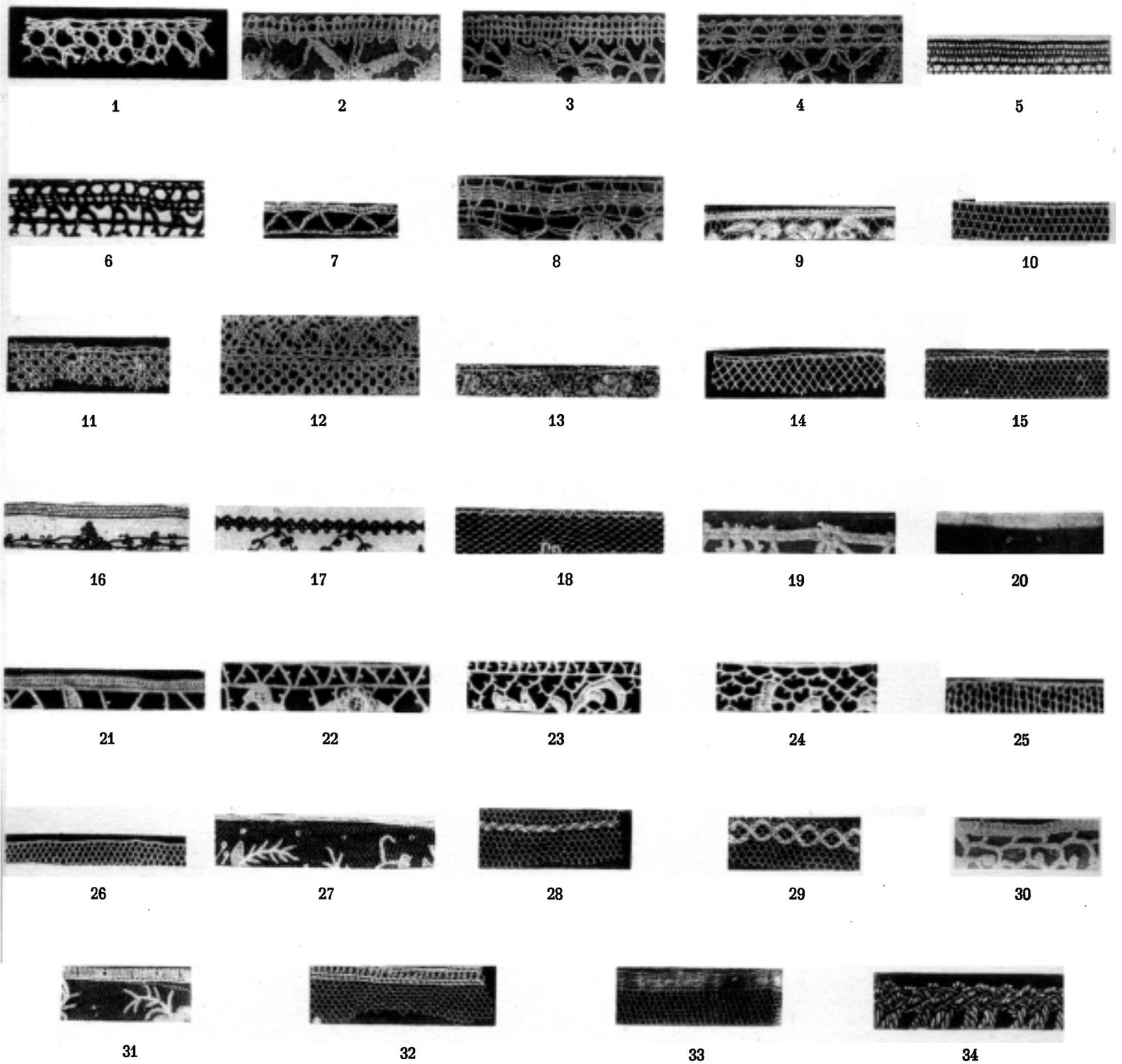


EXPLICATION DE LA PLANCHE IX.

*TABLEAU DÉMONSTRATIF DES MODÈLES DE LISIÈRES INTERVENANT  
HABITUELLEMENT COMME « PIEDS » OU BORDURES DU HAUT DANS  
LES DENTELLES.*

1. — « Lisière-torchon ».
2. — « Lisière-Cluny ».
3. — « Lisière-Cluny » (employée aussi dans les guipures).
4. — « Lisière-Cluny de fantaisie ».
5. — « Lisière-Guipure de soie noire » (de fantaisie).
6. — « Lisière-Guipure de soie noire ».
7. — « Lisière-Guipure de Venise aux fuseaux à « fil guipé ».
8. — « Lisière » des dentelles Russes.
9. — » des Duchesses et des Rosalines aux fuseaux formé d'un simple lacet exécuté au point de toile.
10. — » des points de Paris.
11. — » des points de Flandre.
12. — » de Binche ornant parfois les anciens points de Flandre.
13. — » des Binche.
14. — » des Valenciennes.
15. — » des Lille et des points de Brabant.
16. — » des Chantilly.
17. — » des Chantilly (de fantaisie).
18. — » des Malines à fond de Glace.
19. — » des points coupés des Venise Reticella et des Venise des Vosges.
20. — » des Venise-mats.
21. — » des Venise, relief des Venise Colbert et des points d'Ivoire.
22. — » des points de rose.
23. — » des points de France.
24. — » des points de Sedan.
25. — » des points d'Alençon.
26. — » des points d'Argentan.
27. — » des points gaze Flamands.
28. — » des broderies sur tulle.
29. — » des broderies sur tulle.
30. — » des points d'Irlande.
31. — » des points de Bruxelles à fond gazé.
32. — » mécanique des applications de Bruxelles ou points d'Angleterre.
33. — » des points de Milan ou vieux Flandres.
34. — » des dentelles « Mac-ramées » et de « Gema ».

TABLEAU DÉMONSTRATIF DES MODÈLES DE LISIÈRES INTERVENANT HABITUELLEMENT  
COMME "PIEDS" OU BORDURES DU HAUT DANS LES DENTELLES.





## CHAPITRE II

### INDICATIONS NÉCESSAIRES A LA RECONNAISSANCE DES CARACTÉRISTIQUES DES DENTELLES PAR L'ÉTUDE ET LA DÉFINITION DE LEURS PARTIES CONSTITUTIVES.

**P**OUR comprendre aisément les caractères différentiels et la stylisation de chaque catégorie, classe, groupe ou famille de dentelles, pour pouvoir reconnaître sans difficulté la diversité et la variété de leurs genres, tant au point de vue esthétique que technique, pour pouvoir en saisir toutes les subtilités et les estimer à leur réelle valeur, il importe avant tout, d'en connaître les parties constitutives, c'est-à-dire les points ou « figures de fil », qui les composent. Ces figures de fil se trouvent réalisées au moyen de croisements, tresses, passes, cordes, boucles ou nœuds de fils qui, selon la catégorie à laquelle appartient la dentelle, peuvent se faire avec le concours, soit de fuseaux, soit d'une aiguille, soit d'un crochet, soit d'une fourche, soit d'une navette, ou de tout autre manière. Elles peuvent être simples, c'est-à-dire le résultat d'un fil plus ou moins fin croisé sur un autre, ou bien celui de deux ou de plusieurs fils croisés, passés, entrelacés, tortillés ou noués de manière à changer d'aspect suivant le mode de torsion, le mode de croisement ou le bouclage plus ou moins léger, dense, serré ou

natté qu'imprime aux points ou aux figures à obtenir, la main de l'ouvrière. C'est par ce moyen — qui constitue en quelque sorte toute la synthèse des dentelles — qu'on obtient les parties dont elles se composent, parties qui se désignent, suivant leurs complexions particulières sous les noms de :

- 1°. *Lisières.*
- 2°. *Fond ou champ.*
- 3°. *Barrettes et brides.*
- 4°. *Réseaux.*
- 5°. *Points d'entoilage et de remplissage.*
- 6°. *Fils de contour.*
- 7°. *Points d'esprit.*
- 8°. *Semés.*
- 9°. *Brodes.*
- 10°. *Reliefs superposés.*
- 11°. *Modes et jours.*
- 12°. *Picots.*

Nous allons tâcher d'expliquer l'une après l'autre ces parties, en les définissant d'une manière aussi claire et concise que possible, avec de nombreux exemples à l'appui.

\* \* \*

1°. *Les lisières.* — On entend par « lisière » la partie terminant le haut dénommé « pied d'une dentelle » (en flamand « het voorwerk », travail du commencement d'une dentelle, lorsque celle-ci est exécutée aux fuseaux). Le « pied », autrement dit le « haut » d'une dentelle, est l'opposé de son bord dentelé ou bas de la dentelle. Cette anomalie provient de l'habitude, générale en fabrique, de regarder et de mesurer une dentelle par son côté droit.

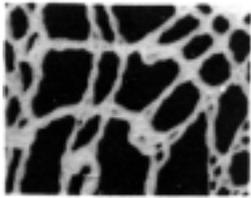
Les lisières entrant dans la composition des dentelles varient de forme selon les dessins de celles-ci et la direction donnée aux cordes, aux tresses

EXPLICATION DE LA PLANCHE X.

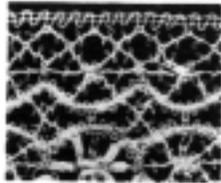
*TABLEAU DES DIVERSES VARIÉTÉS DE CHAMPS DE BARETTES OU  
DE BRIDES ENTRANT DANS LA COMPOSITION DES DENTELLES A LA MAIN.*

1. — Champ de tresses et de barrettes très irrégulièrement disposées, intervenant dans certains torchons ou autres dentelles grossières.
2. — Champ de barrettes entrant surtout dans la composition des « Cluny ».
3. — Champ de barrettes des guipures de soie noire.
4. — Barrettes servant de liaison aux motifs et points d'esprit des guipures connues sous le nom de « Venise aux fuseaux ».
5. — Champ de barrettes des « Dentelles ou guipures Russes ».
6. — » » » » « Dentelles vermicelle ».
7. — » » » » « Duchesses de Bruges ».
8. — » » » » « Duchesses de Bruxelles ».
9. — » » » » « Duchesses de Bruges à relief ».
10. — Champ de brides des Duchesses dites « guipures d'Honiton ».
11. — Champ de barrettes des « Rosalines aux fuseaux ».
12. — » » » » « Venise mats ».
13. — » » » » « Venise à relief et Colbert ».
14. — » » » » « points d'Ivoire ».
15. — » » » » « points de rose ».
16. — » » » » « points d'Irlande ».
17. — » » » » à l'aiguille ayant une apparence de mailles à six coins entrant parfois partiellement dans la composition des points de Milan.
18. — Champ de barrettes formé de simples fils de jonction servant à relier les lacets mécaniques des dentelles connues sous les noms de « Luxeuil » et de « points d'Alost ».

TABLEAU DES VARIÉTÉS DE "CHAMPS" DE BARRETTES OU DE BRIDES  
ENTRANT DANS LA COMPOSITION DES DENTELLES A LA MAIN.



1



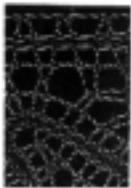
2



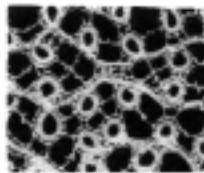
3



4



5



6



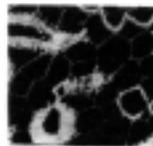
7



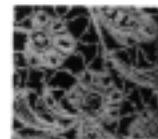
8



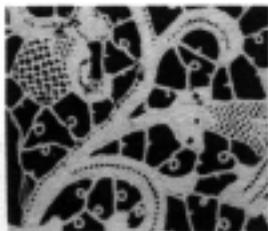
9



10



11



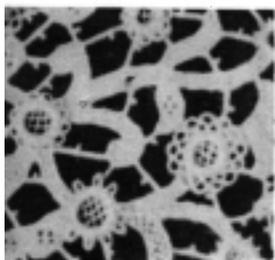
12



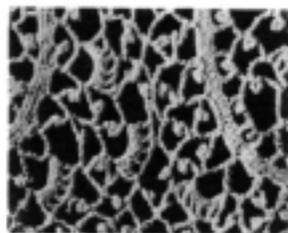
13



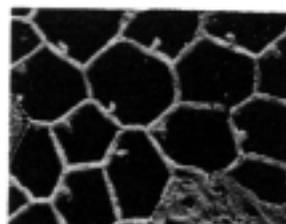
14



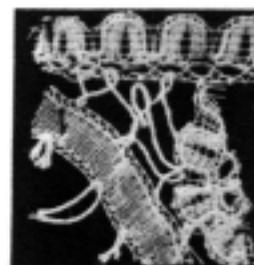
15



16



17



18

et aux croisements qui les composent. Elles servent à rattacher la dentelle à la lingerie et aux vêtements.

Il y a deux catégories de lisières : celles qui font partie *inhérente de la dentelle elle-même* et celles *travaillées séparément*, c'est-à-dire destinées à être surajoutées ou cousues après coup au bord de la dentelle pour lui servir de soutien.

Les lisières exécutées aux fuseaux et inhérentes à la dentelle elle-même, sont formées de deux ou plusieurs cordes tressées verticalement dans le sens de la longueur de l'ouvrage. Etant donné la diversité de finesse de fil dont elles sont constituées, beaucoup paraissent à première vue d'un aspect différent, bien que leur technique soit la même.

Certaines, comme les lisières des *dentelles russes*, des *duchesses* et des *Rosalines aux fuseaux* (pl. 9, fig. 8 & 9), sont de simples lacets exécutés au point de toile. Indépendamment des lisières et des lacets classiques, il se fait nécessairement un grand nombre de *lisières de fantaisie* dans lesquelles peuvent intervenir les points les plus variés tels que « points d'esprit » ou d'autres points que nous définissons plus loin. Il y a lieu de noter, en outre, qu'on rehausse fréquemment les *duchesses*, les *applications de Bruxelles*, certains *Milan* et d'autres dentelles, de lisières *mécaniques*.

Notre planche 9 donne les modèles de lisières de formes différentes qui interviennent le plus fréquemment comme « pieds » ou « bordures » dans les dentelles.

\* \* \*

2<sup>e</sup> *Le fond ou champ d'une dentelle.* — Le « fond » ou « champ » d'une dentelle a deux significations. Il désigne soit l'étendue composée de « barrettes », de « brides » ou de « mailles » ou d'une succession de figures très régulières formant réseau, ou bien l'étendue des « points de toile », de « grille », ou autres points de remplissage ou d'entoilage qui forment les fleurs ou les motifs plats, appelés « fonds pleins », par opposition aux « fonds

« clairs » formés de fines mailles ou de mouchetures disposées en réseau. Ces « fonds » ou « champs », évoluèrent, changèrent d'aspect et gagnèrent en beauté au cours des siècles selon le degré d'habileté des ouvrières qui s'y employaient. Ainsi naquirent les diverses catégories de dentelles composées de « fonds » dits à « champ de barrettes », à « champ de brides », à « champ de réseau » et à « points de remplissage » ou « d'entoilage », dont nos planches 10, 11, et 12 donnent des reproductions.

Les « fonds » ou « champs » de « barrettes »

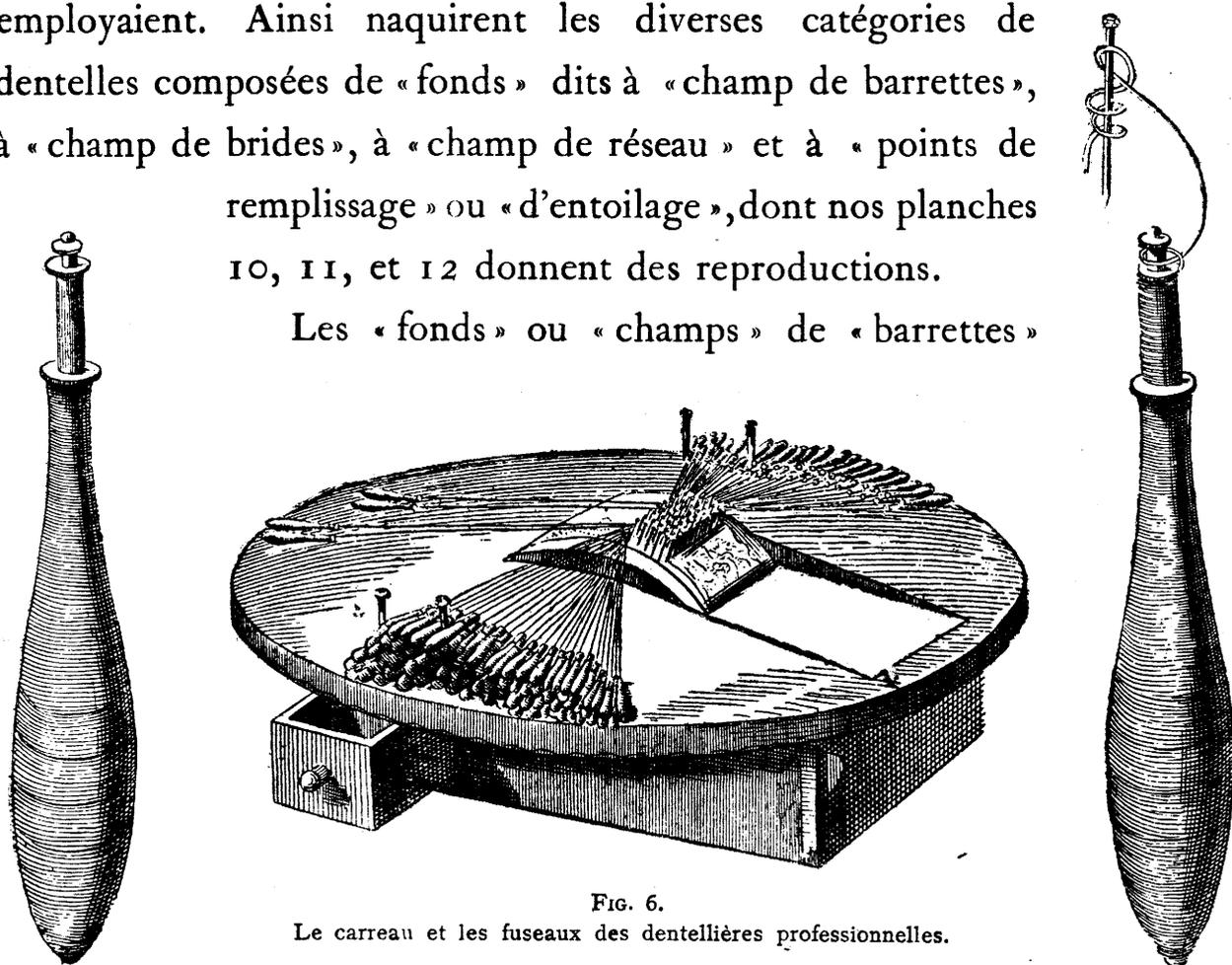


FIG. 6.

Le carreau et les fuseaux des dentellières professionnelles.

ou de « réseau », ont pour but de relier entre eux les principaux *motifs* ou *ornements* des dentelles.

\* \* \*

3° *Les Barrettes et les Brides.* — On entend plus spécialement par « barrettes » des liens d'attache, formés de simples fils de jonction, ou bien de plusieurs *fils*, *tressés*, *croisés* ou *nattés* et disposés en forme de *petites barres* servant à rattacher les unes aux autres les différentes parties d'une dentelle sans réseau.

On entend par « brides », un système de larges mailles tantôt régulières, tantôt irrégulières qui remplissent le même but que les « barrettes » dont

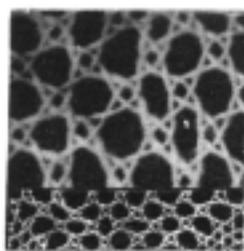
EXPLICATION DE LA PLANCHE XI.

*TABLEAU DÉMONSTRATIF DE LA CONFORMATION DES DIFFÉRENTS  
RÉSEAUX POUVANT INTERVENIR DANS LA COMPOSITION DES DENTELLES.*

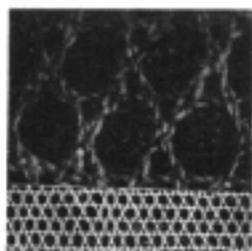
1. — Le réseau-torchon, formé de simples croisements de quatre fils considérablement agrandis. — Au dessous, ce même réseau interprété en dentelle et vu dans son aspect normal.
2. — Le réseau des points de Paris, formé de tresses triangulaires disposées en sens vertical, considérablement agrandies. — Ce même réseau vu dans son aspect normal.
3. — Le réseau des points de Flandre à mailles de carrelage considérablement agrandies. — Ce même réseau vu dans son aspect normal.
4. — Le réseau des points de Flandre à mailles de carrelage simplifiées. — Ce même réseau vu dans son aspect normal.
5. — Le réseau des Binche de points d'araignées. — Ce même réseau vu dans son aspect normal.
6. — Le réseau des Binche à tapis d'étoiles. Ce même réseau vu dans son aspect normal.
7. — Le réseau des Binche à mouchetures coupées de lignes transversales et parallèles. — Ce même réseau vu dans son aspect normal.
8. — Le réseau des Valenciennes à mailles carrées. — Ce même réseau vu dans son aspect normal.
9. — Le réseau des Valenciennes à mailles rondes. — Ce même réseau vu dans son aspect normal.
10. — Le réseau des Valenciennes à mailles dites bâtardes. — Ce même réseau vu dans son aspect normal.
11. — Le réseau à fond clair des dentelles de Lille à mailles hexagonales. — Ce même réseau vu dans son aspect normal.
12. — Le réseau des points de Brabant. — Ce réseau vu dans son aspect normal.
13. — Le réseau des Chantilly et des Blondes. — Ce réseau vu dans son aspect normal.
14. — Le réseau des Malines à fond de glace, formé de tresses fortement nattées aux angles des mailles. — Ce même réseau vu dans son aspect normal.
15. — Le réseau des points de France et des points de Sedan, formé de points de feston et agrémenté de pointons et de picots, considérablement agrandi. — Ce réseau vu dans son aspect normal.
16. — Le réseau d'Argentella à fond diamant ou diamanté, composé d'hexagones réguliers dans le milieu desquels on fait une partie au point d'entoilage sur des fils tendus ou fils de trace. — Ce réseau vu dans son aspect normal.
17. — Le réseau des points d'Alençon constitué par trois points de feston disposés successivement entre chaque coin de la maille. — Ce même réseau vu dans son aspect normal.
18. — Le réseau des points d'Argentan composé de mailles simplement tortillées par le couchage de fils obliques et croisés. — Ce même réseau vu dans son aspect normal.
19. — Le réseau des Burano fins, formé de petites mailles à peu près carrées, régulières et dirigées en lignes parallèles. — Ce même réseau vu dans son aspect normal.
20. — Le réseau des points de gaze flamands, constitué par deux fils extrêmement fins, simplement tortillés comme pour le point de tulle à l'aiguille. — Ce réseau vu dans son aspect normal.
21. — Le réseau de tulle mécanique qui sert de fond aux broderies sur tulle et aux applications de Bruxelles dites points d'Angleterre. — Ce réseau vu dans son aspect normal.
22. — Le réseau des points de Milan exécutés à l'aiguille. — Ce même réseau vu dans son aspect normal.

Au centre de cette planche se trouve représentée une femme personnifiant l'Industrie en extase devant la complexité d'un réseau à point d'araignée. — (Tableau de Paul Véronèse).

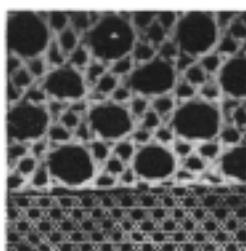
TABLEAU DÉMONSTRATIF DE LA CONFORMATION DES DIFFÉRENTS RÉSEAUX  
POUVANT INTERVENIR DANS LA COMPOSITION DES DENTELLES.



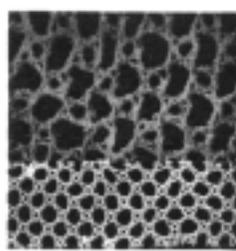
1



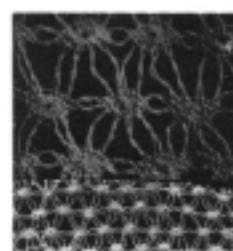
2



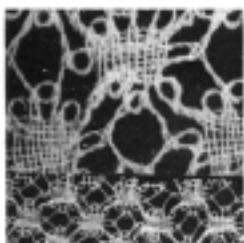
3



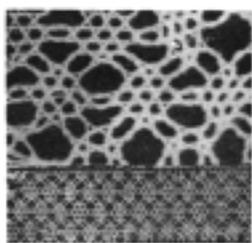
4



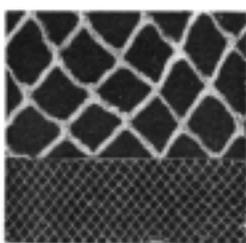
5



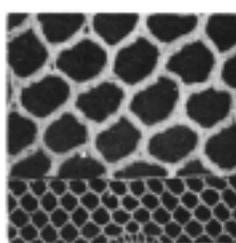
6



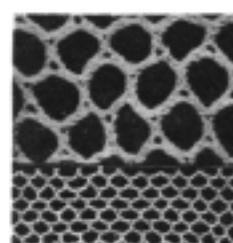
7



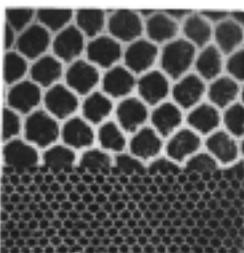
8



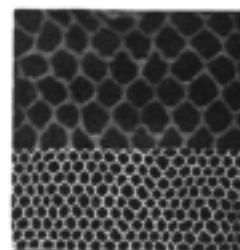
9



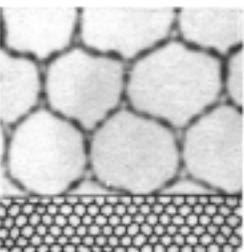
10



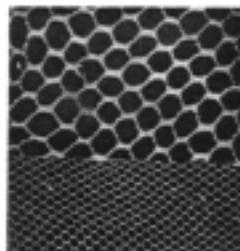
11



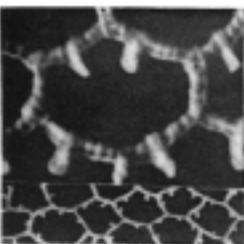
12



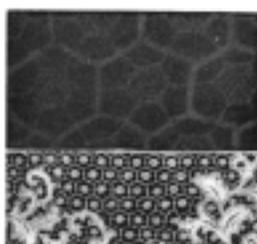
13



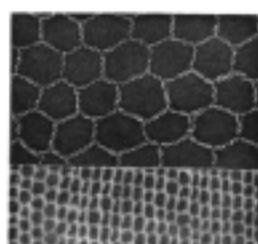
14



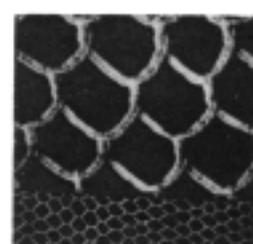
15



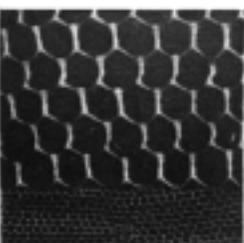
16



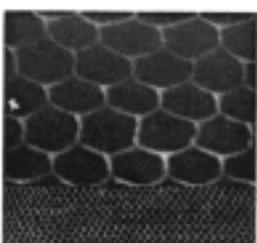
17



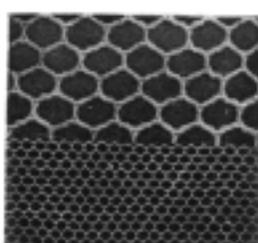
18



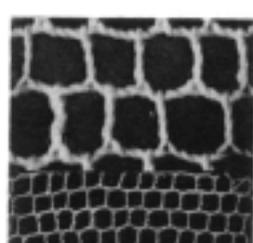
19



20



21



22

elles s'écartent néanmoins par une apparence de *mailles à cinq ou six coins* (pl. 10, fig. 7).

Les « barrettes » et les « brides » qu'on garnit fréquemment de picots, peuvent prendre des dispositions *craquelées, hexagonales*, ou autres, parfois très symétriques. C'est la raison pour laquelle on donne souvent l'appellation de « brides-réseaux » à certaines petites brides légères et grêles, qui, par leur contexture uniforme et régulière, se rapprochent de très près d'un « champ de réseaux ».

Selon les dentelles dans lesquelles elles interviennent, les « barrettes » et les « brides » se font par la torsion, le tressage et le croisement de *fuseaux*, ou bien au moyen d'une succession de points de feston ou de points noués réalisés à *l'aiguille*, ou bien encore par le crochetage d'un *crochet* ou d'une *fourche*. Ces dernières qui interviennent dans les points d'Irlande, présentent l'apparence de sortes de petits lacets, ou de chaînettes, dénommées « barrettes ou brides simples », « barrettes » ou « brides sur cordon », « barrettes » ou « brides de picot ».

Notre planche 10 donne la reproduction d'un grand nombre de « champs de barrettes » et de « brides » qui peuvent entrer dans la composition des dentelles.

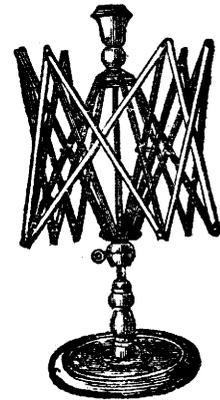


FIG. 7.  
Dévidoir sur pied.

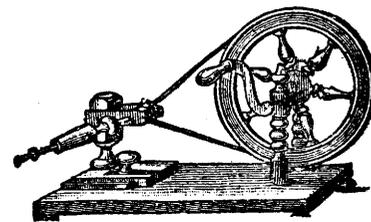


FIG. 8.  
Bobinoir à manivelle  
avec son porte-fuseau.

\* \* \*

4° *Les Réseaux*. — Le nom de « réseau » se donne dans la technique dentellière à un système de fines mailles ou de petites figures très régulièrement interprétées et identiquement constituées et qui sert, tout comme les « fonds » à champs de « barrettes » et de « brides », de trait de jonction pour relier l'ornementation « plate » ou « mate » d'une dentelle.

Les *réseaux* qu'on rencontre dans les dentelles confectionnées aux fuseaux sont les suivants :

- 1°) Le *réseau-torchon* (formé de simples croisements de 4 fils).
- 2°) Le *réseau-point de Paris* (formé de tresses triangulaires disposées en sens vertical).
- 3°) Les *réseaux-point de Flandre*, à mailles de carrelage ou à mailles de carrelage simplifiées.
- 4°) Les *réseaux-Binche*, à points d'araignées, à tapis d'étoiles, ou à mouchetures coupées de lignes transversales et parallèles.
- 5°) Les *réseaux-Valenciennes*, à mailles carrées, à mailles rondes et à mailles dites « bâtardes ».
- 6°) Le *réseau à fond clair de Lille* et son équivalent formé de mailles hexagonales légèrement tressées et moins affinées dit *réseau de Brabant*.
- 7°) Le *réseau-Chantilly* et le *réseau des blondes*.
- 8°) Le *réseau-Malines* à fond de glace (formé de tresses fortement nattées aux angles des mailles).

Les réseaux qui particularisent les dentelles à l'aiguille sont ceux qui suivent :

- 1°) Le *réseau-point de France* et des *points de Sedan* (formé de points de feston et agrémenté de pointons ou de picots).
- 2°) Le *réseau d'Argentella* à fond diamant ou diamanté (composé d'hexagones réguliers dans le milieu desquels on fait une partie au point *d'entoilage* sur des fils tendus ou « fils de trace »).
- 3°) Le *réseau d'Alençon* (constitué par trois points de feston disposés successivement entre chaque coin de la maille).
- 4°) Le *réseau d'Argentan* (composé de mailles simplement tournées et tortillées par le couchage de fils obliques et croisés).
- 5°) Le *réseau des Burano fins* (formé de petites mailles carrées à peu près régulières et dirigées en lignes parallèles).
- 6°) Le *réseau-point gaze flamand* (constitué par deux fils extrêmement fins simplement « tortillés » comme le « point de tulle à l'aiguille »).

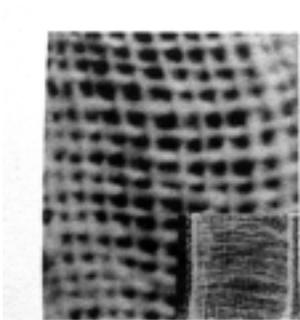
A ces réseaux, il y a lieu d'ajouter :

EXPLICATION DE LA PLANCHE XII.

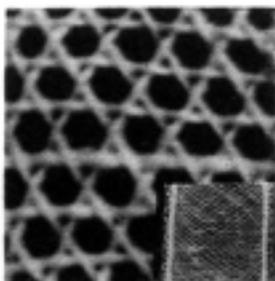
LES « POINTS D'ENTOILAGE » ET DE « REMPLISSAGE »,  
LES « FILS DE CONTOUR ».

1. — Le *point de toile* (considérablement agrandi) qui intervient comme point d'entoilage ou de remplissage dans la plupart des dentelles aux fuseaux. En dessous, à droite, ce même point vu dans son aspect habituel et normal.
2. — Le *point de grille* (considérablement agrandi) qui intervient tout comme le « point de toile » en guise de point d'entoilage et de remplissage, dans un grand nombre de dentelles aux fuseaux. En dessous à droite, ce même point vu dans son aspect normal.
3. — Le *point noué* connu aussi sous le nom de *point de feston* ou de *boutonnière* (considérablement agrandi) qui intervient comme point de remplissage ou d'entoilage dans la plupart des dentelles à l'aiguille. En dessous, à droite, ce point vu dans son aspect habituel et normal.
4. — Le *point noué de feston ou de boutonnière* (considérablement agrandi et travaillé en sens vertical). En dessous, à droite, ce même point vu dans son aspect normal lorsqu'il se trouve interprété en *gaze clair* par opposition au *gaze plus serré* et plus *dense*.
5. — Le *point de chaînette* (considérablement agrandi) qui intervient comme point de remplissage dans beaucoup de broderies sur tulle.
6. — Le *point de chaînette* vu sous l'aspect qu'il prend dans les broderies sur tulle lorsqu'il se trouve interprété en un tissu dense et serré.
7. — Le *point de reprise* (considérablement agrandi) qui intervient comme point de remplissage dans un certain nombre de broderies sur tulle.
8. — Le *point de reprise* vu sous l'aspect qu'il prend lorsqu'il se trouve interprété en un tissu dense et serré.
9. — *Fil de saillie* contournant le rempli plat exécuté au point de grille d'une « dentelle-Torchon » en voie d'exécution.
10. — *Fil de contour* serpentant autour d'un motif duchesse exécuté au *point de toile*.
11. — *Fil de contour* suivant les infléchissements des fleurettes et des « semés » dans une « Malines » en voie d'exécution.

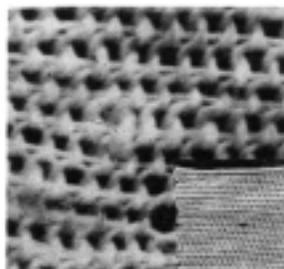
LES POINTS D'ENTOILAGE ET DE REMPLISSAGE.  
LES FILS DE CONTOUR.



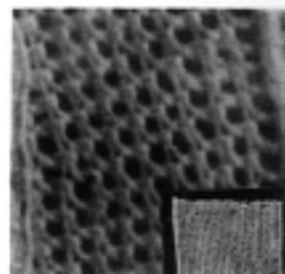
1



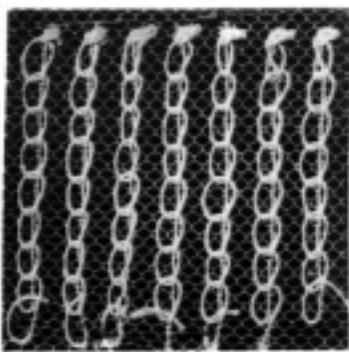
2



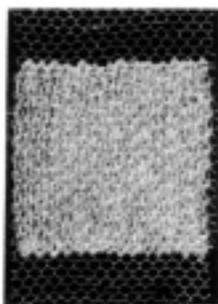
3



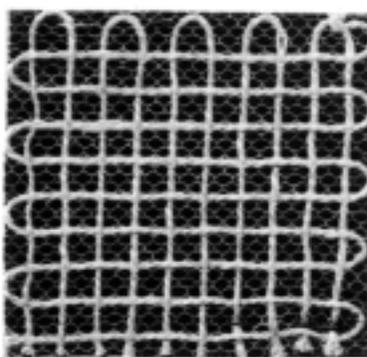
4



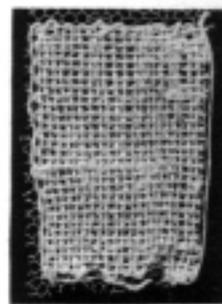
5



6



7



8



9



10



11

7°) Le *réseau de tulle mécanique*, qui sert de « fond » aux broderies sur tulle et aux *applications de Bruxelles* dites *points d'Angleterre*, et enfin,

8°) Le *réseau Milan exécuté à l'aiguille*, qui entre dans la composition des dentelles de ce nom, confectionnées en partie à l'aiguille et en partie aux fuseaux.

Un examen attentif de notre tableau démonstratif (pl. 11) qui donne la conformation des différentes catégories de réseaux considérablement agrandis et ensuite vus dans leur aspect normal, permettra à nos lecteurs d'en saisir les caractéristiques différentielles.

Faisons remarquer toutefois que si les « fonds » à « champs » de « barrettes », de « brides » ou de « réseaux » constituent un excellent moyen d'expertise, les dentelles renferment encore dans leur constitution d'autres parties qu'on peut considérer comme essentielles, pour leur reconnaissance, notamment celles connues sous les noms de *points de remplissage* ou *d'entoilage*.

\* \* \*

5°) *Les Points d'entoilage et de remplissage*. — On désigne sous ces noms les points spécialement destinés à se condenser en un tissu serré pour former ce qui se nomme « plat » (lorsqu'il s'agit d'une dentelle confectionnée aux fuseaux) et « mat » (lorsqu'il s'agit d'une dentelle à l'aiguille ou d'une broderie sur tulle).

Le « plat » d'une dentelle aux fuseaux, se trouve toujours constitué aux « points de toile » ou de « grille » (pl. 12, fig. 1 et 2) ; le « fond » de « remplissage » ou « mat » d'une dentelle à l'aiguille (c'est-à-dire son tissu dense et natté), au « point noué de feston » ou de « boutonnière » (pl. 12, fig. 3 et 4). Quant aux points de remplissage qu'on rencontre dans les broderies sur tulle, ils se font aux « points de chaînette » ou de « reprise » (pl. 12, fig. 5, 6, 7 et 8).

Ces points s'éclaircissent et varient nécessairement d'aspect selon la

façon dont l'ouvrière tortille, tresse, boucle, noue et lance les fils pour la réalisation des figures différentes qu'elle veut obtenir.

Conséquemment, le terme de « point d'entoilage » ou de « remplissage » s'emploie, d'une manière générale, pour désigner dans une dentelle tous les points intervenant comme « fond » dans un ornement et en particulier les points mêmes ajourés qui servent à éclaircir et à nuancer cet ornement.

Le terme de « point » lorsqu'il relève l'idée et indique l'usage d'une pointe (comme c'est le cas pour l'exécution d'une dentelle à l'aiguille), se traduit littéralement en flamand par *steek* (pique); par contre, lorsque ce terme s'approprie à une dentelle au *fuseau*, il se traduit en flamand par *slag*, dont la traduction littérale française signifie *coup*, ce qui, par extension, indique bien le mouvement, la manœuvre, la cadence et le cliquetis de cet outil, sur le carreau.

Notre planche 12, fig. 1 à 8 inclusivement, donne des spécimens de ce qu'on entend par les points dits « d'entoilage » ou de « remplissage », dont se trouvent remplis les motifs ornementaux de la généralité des dentelles.

Ajoutons que les techniciens ont l'habitude de désigner l'ornementation « plate » ou « mate » intervenant dans le corps d'une dentelle, sous l'appellation générique de « la fleur », lorsque celle-ci se trouve représentée par des fleurs, des fleurettes, des feuillages ou d'autres dispositions plates.

Il nous reste maintenant, pour être complet, à faire connaître ce que sont les « fils de contour », les « points d'esprit », les « semés », les « brodes », les « reliefs-superposés », les « modes », les « jours » ou « vides » et les « picots ».

\* \* \*

6°) *Les Fils de Contour*. — On entend par *fil de contour* un fil qui, comme le mot l'indique, contourne les ornements *plats* d'une dentelle. C'est un fil de saillie ou de trace, qui serpente autour de l'ornementation qu'il accentue et souligne. Il peut être évidemment plus ou moins *fin*, selon les genres auxquels il s'approprie, mais il suit toujours les infléchis-

sements des remplis, des motifs, des fleurs, des fleurettes et des semés (pl. 12, fig. 9 à 12 inclusivement).

\* \* \*

7°) *Les Points d'Esprit.* — Les « points d'esprit » sont de petites figures à tissu très dense ayant l'apparence de grains d'orge ou de petites toiles ovales rectangulaires, triangulaires ou carrées, auxquelles les dentellières belges donnent le nom de tresses allemandes (« d'uitsche slagen »), lorsqu'elles sont tissées aux fuseaux (pl. 13, fig. 1 à 10 inclusivement).

Des « points d'esprit », très fins et de forme carrée, garnissent fréquemment les vides et les réseaux de certaines dentelles. Ils y jouent, en ce dernier cas, le même rôle que les « semés ».

\* \* \*

8°) *Les Semés.* — Les « semés » sont de minuscules motifs tels que les fins « points d'esprit » dont nous venons de parler, les « pois », les « folioles », les « boulettes », les « rondelles », les « stipules », les « étoiles », les « fleurettes », les « petits bouquets », etc., qui se trouvent *semés* (d'où leur nom) en quinconce sur le « fond » ou « champ » d'une dentelle. Ils sont destinés à rendre le réseau de mailles moins uniforme.

Voici la liste des semés les plus généralement utilisés :

- A. Les « semés » de pois et de tiges foliolées (pl. 13, fig. 11 et 12).
- B. Les « semés » de pois troués (pl. 13, fig. 13 et 14).
- C. Les « semés » polyfoliolés (pl. 13, fig. 15).
- D. Les « semés » de fleurs minuscules disposées en astéries (étoiles de mer) (pl. 13, fig. 16).
- E. Les « semés » de fins « points d'esprit » de forme carrée (pl. 13, fig. 17).
- F. Les « semés » de petits bouquets (pl. 13, fig. 18).
- G. Les « semés » de petites fleurettes ou de stipules (feuilles à tiges) (pl. 13, fig. 18).

H. Les « semés » de rondelles trouées et foliolées (pl. 13, fig. 20).

I. Les « semés » bifoliés (pl. 13, fig. 21).

J. Les « semés » de fines fleurettes trouées (pl. 13, fig. 22).

K. Les « semés » de fins pois (pl. 13, fig. 23).

L. Les « semés » trifoliés (pl. 13, fig. 24).

M. Les « semés » de perles et de stipules (pl. 13, fig. 25, 26 et 27).

N. Les « semés » de fines petites rondelles (pl. 13, fig. 28).

O. Les « semés » de pois brodés ou appliqués (pl. 13, fig. 29 et 30).

Notre planche 13, donne la reproduction de ces diverses variétés de semés travaillés dans leurs réseaux appropriés et respectifs.

\* \* \*

9°) *Les Brodes* — On donne l'appellation de « brodes » aux fils et cordonnets recouverts de points de boutonnière ou de feston très serrés exécutés avec le concours d'une aiguille.

Les « brodes » ne sont en somme que des « reliefs » plus ou moins accentués et épais qui sertissent les dessins et en accusent les contours. C'est l'opposé des « plats » et des « mats », c'est-à-dire ce qui se trouve surbrodé dans une dentelle à l'aiguille (pl. 14, fig. 2, 3 et 4).

La dentellière exécute les « brodes » en faisant successivement sur le fil plus ou moins gros à broder, une succession de points de festons et elle continue ainsi en suivant les nervures des feuilles, des fleurs, des tiges, des rinceaux et les contours du dessin (pl. 14, fig. 1).

Les « brodes » rectifient les défauts commises dans le travail des « fonds d'entoilage » et des « points de remplissage ». C'est pourquoi elles réclament des mains expérimentées.

\* \* \*

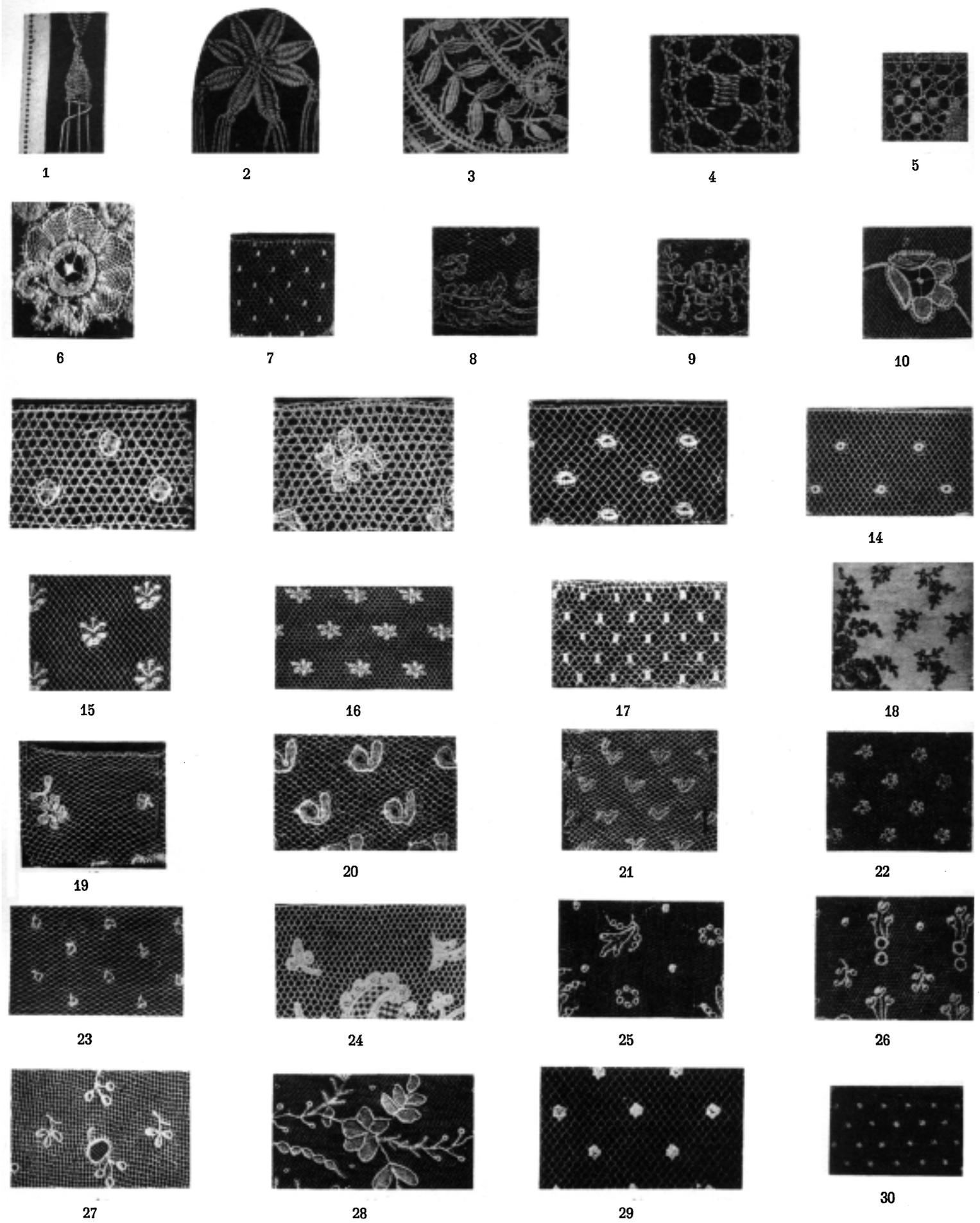
10°) *Les Reliefs Superposés*. — Dans un assez grand nombre de dentelles comme dans les *Cluny*, les *guipures*, les *duchesses* et les *points*

EXPLICATION DE LA PLANCHE XIII.

*LES « POINTS D'ESPRIT » ET LES « SEMÉS » LES PLUS FRÉQUEMMENT  
EMPLOYÉS POUR ENJOLIVER LES DENTELLES.*

1. — « Points d'esprit » en forme de petite toile ovale, ou de « grain d'orge ».
2. — » » de forme ovale, disposés en étoile comme on en rencontre souvent dans les « Cluny »  
[et les guipures.]
3. — « Points d'esprit » disposés en branches de fougère.
4. — » » de forme carrée.
5. — » » de forme carrée travaillés dans un réseau torchon.
6. — » » de forme carrée posés en guise d'enjolivement dans une fleur de « duchesse ».
7. — » » de forme carrées posés en quinconce sur le réseau d'une dentelle de « Lille hollandaise ».
8. — » » de forme carrée interposés dans le « jour » d'une feuille en « Malines ».
9. — » » de forme carrée, interposés comme ornement dans la corolle d'une petite fleur.
10. — » » de forme carrée interposés dans une fleurette en application de Bruxelles.
11. — « Semés » des « points de Paris classiques ».
12. — « Semés de tiges foliolées » des « points de Paris classiques ».
13. — « Semés à pois troués » des « Valenciennes à mailles carrées ».
14. — « Semés à pois troués » des « Valenciennes » à mailles rondes et mixtes.
15. — « Semés polyfoliolés » des « Valenciennes » de l'apogée de l'Empire.
16. — « Semés » à fleurs minuscules disposées en asteries (étoiles de mer) des Lille-d'Arras.
17. — » à points d'esprit de forme carrée des Lille-Hollandaises.
18. — » de petits bouquets de Chantilly.
19. — » à pois et fleurettes de « Malines ».
20. — » à mailles trouées et foliolées de « Malines à bord droit ».
21. — » bifoliés de fine « Malines » de l'apogée de l'Empire.
22. — » de fines fleurettes trouées de « Malines » du Premier et du Second Empire.
23. — » de pois de « Malines » de toutes les époques.
24. — » foliolées de « points d'Argentan ».
- 25, 26 et 27. — « Semés » « d'Alençon » à perles et stipules (feuilles avec tiges).
28. — « Semés » des « points gaze flamand ».
29. — » de pois des « broderies sur tulle ».
30. — » de pois des applications de Bruxelles au point d'Angleterre.

LES "POINTS D'ESPRIT" ET LES "SEMÉS" LES PLUS FRÉQUEMMENT  
EMPLOYÉS POUR ENJOLIVER LES DENTELLES.



EXPLICATION DE LA PLANCHE XIV.

*LES « BRODES ». — LES « RELIEFS SUPERPOSÉS ».*

1. — Figure démonstrative de l'exécution de la « brode » avec le concours d'une aiguille.
- 2 et 3. — Fleurs de « Venise relief » serties de « brodes ».
4. — Dessin d'un « Venise relief » enrichi de belles « brodes ».
5. — « Points d'esprit » superposés en relief sur un motif « Cluny ».
6. — Découpures de parchemin dénommé « cartisane » superposée en relief ou motif sur le tissu d'une guipure métallique.
7. — Rondelle de « brode » superposée en relief sur une dentelle métallique.
8. — Ficelle superposée sur une « Duchesse de Bruges » à relief.
9. — Folioles à quintefeules superposées en relief sur des feuilles en « Duchesse de Bruxelles ».
10. — Fleur d'une « Duchesse de Bruxelles » classique ornée de deux folioles superposées en relief.
11. — Pétale superposée en relief au centre d'une fleur de « point gazé » classique ornée de « modes ».

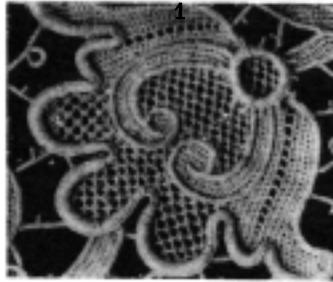
LES BRODES.



2



1



4

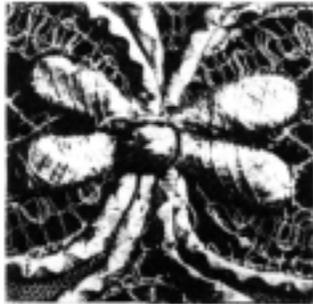


3

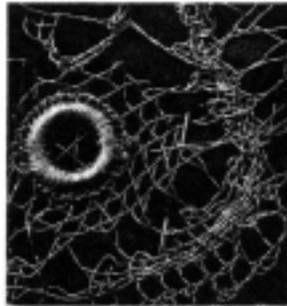
LES RELIEFS SUPERPOSÉS.



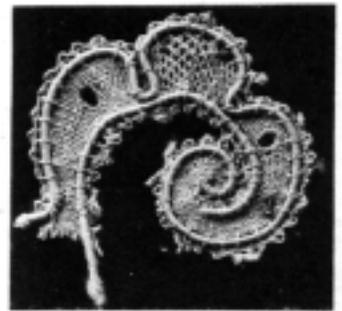
5



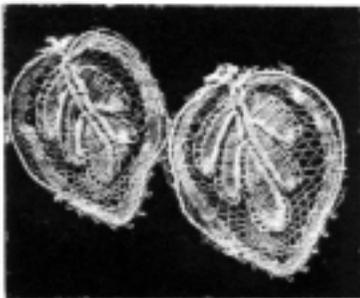
6



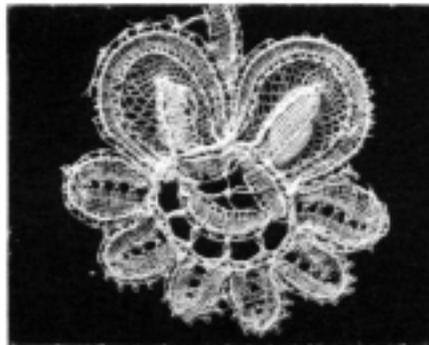
7



8



9



10



11

*gaze flamands*, par exemple, on voit parfois, en dehors des « brodes » qui sont aussi des « reliefs », une superposition de « points d'esprit », de « folioles », de « pétales », de « feuilles » ou d'autres motifs qui se trouvent cousus ou faufiletés sur le tissu « plat » ou « mat » de l'ouvrage. C'est ce qu'on appelle des « reliefs superposés » (pl. 14, fig. 5 à 11). Ils contribuent pour beaucoup à la beauté de la dentelle dont ils augmentent la valeur, au même titre que les « modes » et les « jours » que nous allons expliquer à présent.

\* \* \*

11°) *Les Modes et les Jours*. — Les « modes » sont de petites figures extrêmement affinées et très artistiques qu'on intercale dans les intervalles vides des dentelles pour rendre celles-ci plus précieuses et les enjoliver (pl. 15 et 16). Ces séduisants petits détails peuvent prendre, selon l'imagination féconde du dessinateur et l'adresse des ouvrières, les plus curieux aspects. On les rencontre principalement dans les dentelles à l'aiguille sous forme :

1°) De petites rondelles, de pois troués, de boules, de bobines et de bouclettes avec ou sans tiges (pl. 15, fig. 1).

2°) De roues, de couronnes et de petites étoiles (pl. 15, fig. II).

3°) De barrettes disposées en rateaux, en « X », d'« X » à pois, d'« X » à petites croix, d'« X » à mouchettes, d'« X » à bobines, d'« X » en chaînette ornée de bobines et de mouches à bobines, dénommées aussi « Saint-Esprit », de carrés ornés de « O » à quatre « nez » et d'« X » disposés en chaînette ornée de « O » à quatre « nez » (pl. 15, fig. III).

Le terme d'« O » se donne à de petites rondelles et celui de « nez », aux petits œillets ou picots qui les agrémentent.

Ces « O » à « nez » peuvent être tout aussi bien disposés dans la dentelle en chaînette, ou de toute autre façon dans les vides qu'on appelle « jours », sur le réseau en guise de « semés », ou bien encore autour ou le long des tiges.

On donne le nom de « O à pattes » à des rondelles festonnées, c'est-à-dire ornées de « nez » et conformées comme le démontrent les fig. H & I de la planche 15) et celui de « mouches à bobines » à de petites rondelles en dessous desquelles se trouvent rangés de petits œillets ou des picots (pl. 15, fig. III, lettre G).

Les « rateaux » sont une disposition de « barrettes » garnies de petites dents ou « pointons » qui leur donnent une apparence de rateaux (pl. 15, fig. III, lettre A).

Les « X » sont des « modes » formées de barrettes disposées en X (pl. 15, fig. III, lettre B).

Les « X en chaînettes » sont formés d'« X » raccordés à la suite les uns des autres et disposés en chaînettes (pl. 15, fig. III, lettres B, C, D, E, F, I).

C'est du mot « mode » que dérive l'ancienne appellation française de « modeuse » et celle plus moderne de *modiste*.

On incruste de fort jolies « modes » dans les corolles des fleurs classiques des *points gaze flamands* (pl. 15, fig. V, lettres A, B, et C).

Autrefois on introduisait du crin dans certaines « figures de modes » pour les raffermir.

Vu leur finesse extrême elles se travaillent avec des lunettes grandissantes. Pour les rendre plus attrayantes et plus seyantes, on les entoure parfois de pyramides exécutées au point de reprise (pl. 16, le motif qui figure au centre de cette planche).

Le terme de « jours » (qui se confond avec celui de « modes ») nécessite quelques explications complémentaires. Comme les « modes », les « jours » servent à varier l'effet monotone produit par des surfaces mates trop étendues. C'est pour cette raison qu'on étend l'appellation de « jours » non seulement aux espaces *vides*, mais aussi, si étrange que cela paraisse, à ceux qui se trouvent *ornés* de « modes » ou d'autres « figures de fil » et même de « réseaux ». On rencontre des modes et des jours aussi bien dans l'ornemen-

EXPLICATION DE LA PLANCHE XV.

*TABLEAU DE LA PLUPART DES FIGURES DE « MODES » OU « JOURS » QUI INTERVIENNENT LE PLUS FRÉQUEMMENT DANS LES DENTELLES A L'AIGUILLE ET AUX FUSEAUX.*

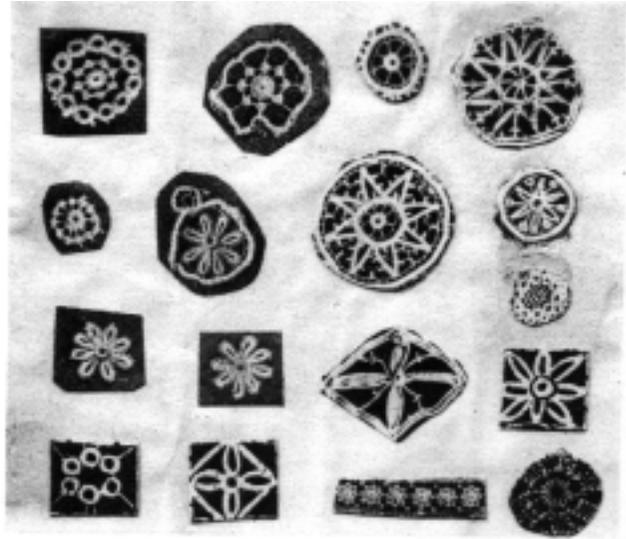
- I. — Série de petites rondelles, pois, troués, boules, bobines et bouclettes avec ou sans tiges, intervenant dans les dentelles à l'aiguille.
- II. — Série de roues, couronnes et d'étoiles intervenant dans les dentelles à l'aiguille.
- III. — (a) Barrettes en rateaux. (b) Barrettes disposées en  $\bar{X}$ . (c)  $\bar{X}$  à pois. (d) X à petites croix. (e) X à mouchettes. (f) X à bobines. (g) X en chaînette ornée de bobines et de mouches dénommées aussi Saint-Esprit. (h) Carrés ornés de O à quatre nez. (i) X disposé en chaînette ornée de O à quatre nez ou pattes.
- IV. — Quelques dessins de modes appropriées aux dentelles à l'aiguille.
- V. — A. B. C. Série de modes disposées dans les corolles des fleurs classiques des points gaze flamands. D. et E. Jours-Echelles.
- VI. — Quelques figures de modes considérablement agrandies et développées intervenant dans les dentelles à l'aiguille.
- A. Modes très agrandies disposées en rondelle et en couronne.  
B. L'aspect normal de ces modes.  
C. Modes très agrandies disposées en X.  
D. Ces modes dans leur aspect normal.  
E. Modes disposées en barrettes de petites croix.  
F. Leur aspect normal.  
G. « X » en chaînette ornée de quatre O à nez.  
H. L'aspect normal de ces modes.
- VII. — Quelques « jours ou vides » intervenant dans les dentelles exécutées aux fuseaux.
- A. « Jour » formé de fils tressés dans une feuille de Duchesse de Bruges à relief.  
B. « Jour » orné d'un réseau de fantaisie.  
C. « Jour » formé de fils tressés dans une feuille de Valenciennes.  
D. « Jour à trous » désignés sous le nom de « puñaises ».  
E. « Jour » garni d'un réseau dit « nid d'abeilles ».  
F. « Jour » disposé en rails de chemin de fer.

TABLEAU DES FIGURES DE "MODES" OU "JOURS"  
INTERVENANT DANS LES DENTELLES A L'AIGUILLE ET AUX FUSEAUX.

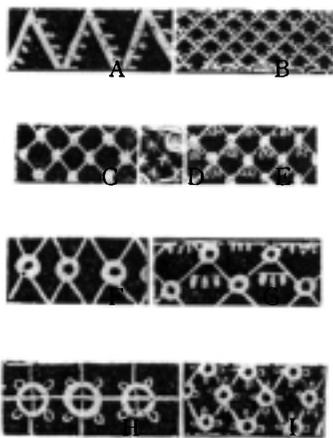
I



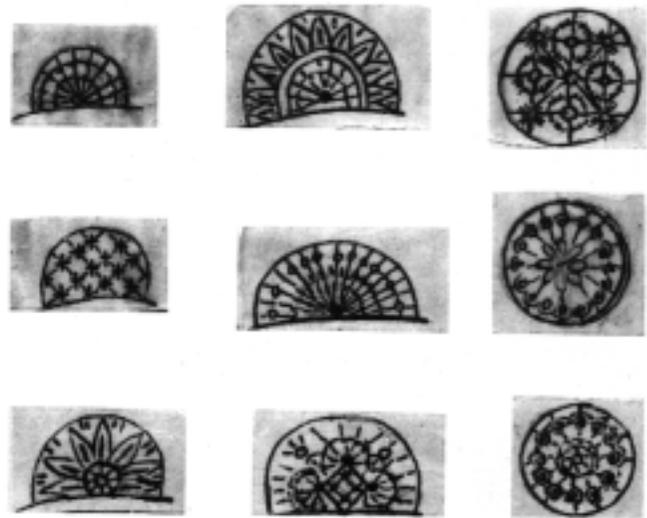
II



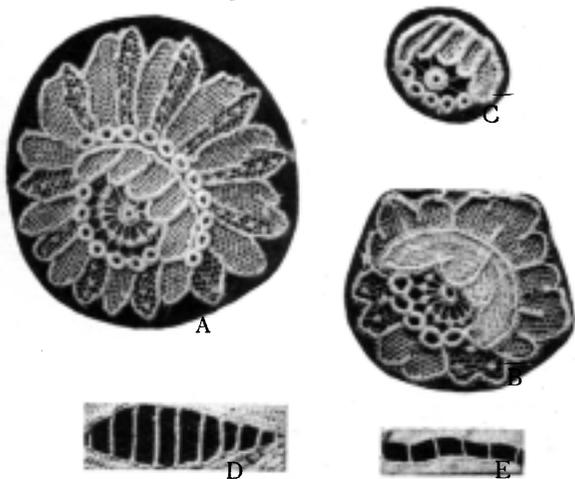
III



IV



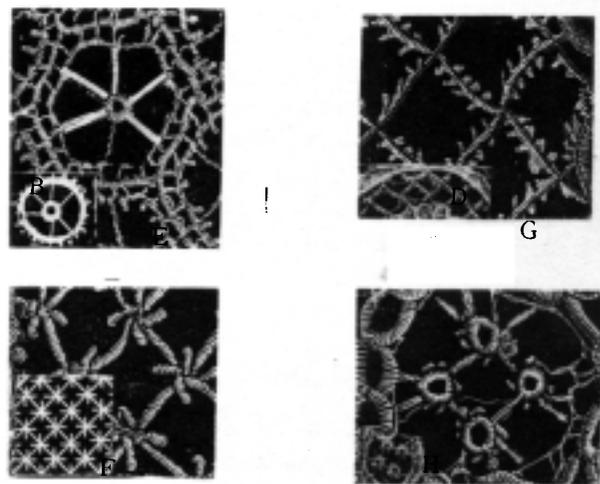
V



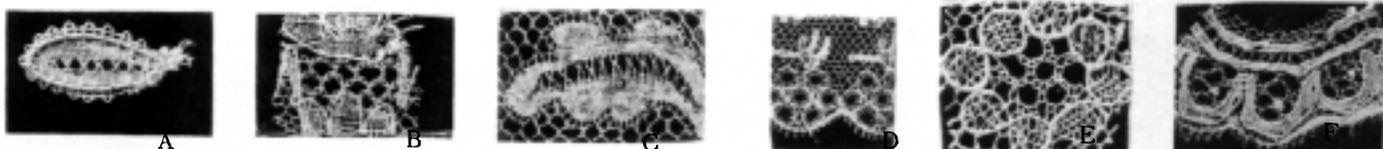
A

VI

C



VII

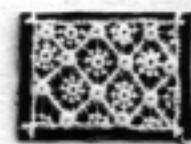
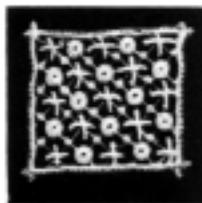
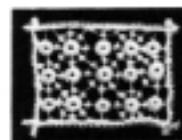
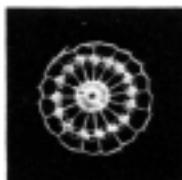
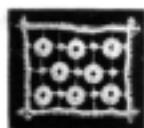
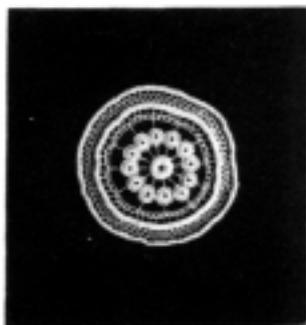
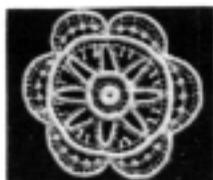
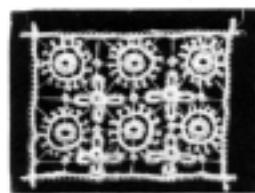
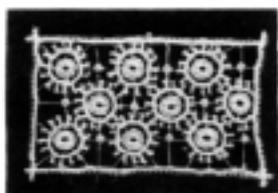


EXPLICATION DE LA PLANCHE XVI.

*SÉRIE DE « MODES » OU « JOURS », TRAVAILLÉS SUR UN PIQUÉ DOUBLÉ  
D'ÉTOFFE, ET DESTINÉS A ÊTRE INCRUSTÉS DANS LES ESPACES VIDES  
DES DENTELLES A L'AIGUILLE.*

Au milieu de cette planche se trouve un joli médaillon dont le motif du centre, représentant une étoile, est entouré de jolies pyramides exécutées au point de reprise.

TABLEAU DE QUELQUES "MODES" EN MOTIFS CARRÉS, COURONNES  
ET MÉDAILLONS INTERVENANT DANS CERTAINES DENTELLES A L'AIGUILLE.



tation principale que dans les feuilles, petites fleurs, pois ou autres motifs qui agrémentent parfois les dentelles à l'aiguille et aux fuseaux, à des intervalles réguliers (pl. 15, fig. VII, lettres A à F).

Les « jours » servent spécialement à éclaircir les remplis d'une dentelle sous forme de petits ou grands trous, de rivières ajourées, et à varier les « plats » et les « mats » de l'ouvrage, par des espaces laissés *vides*. Lorsque dans ces espaces interviennent des barrettes droites exécutées au point de feston et symétriquement rangées les unes à la suite des autres, comme les bâtons ou les marches d'une échelle, on les qualifie du nom de « jours-échelles » (pl. 15, fig. V, lettres D et E).

Ces sortes de « jours » se rencontrent souvent dans les *Venise* et dans beaucoup d'autres dentelles. C'est au siècle de Louis XIV, lorsque le réseau vint remplacer les « barrettes » et les « brides » que les « modes » et les « jours » devinrent utiles pour atténuer la monotonie qui existait entre le champ de réseau fin et la régularité trop uniforme des « fonds d'entoilage ».

Des espaces vides furent alors réalisés, espaces qui donnèrent naissance aux diverses « figures de fil » dites « modes » ou « jours » que nous venons de signaler.

Nos tableaux démonstratifs (pl. 15 et 16) donnent la plupart des figures et dessins de « modes » qu'on rencontre dans les dentelles. La planche 15, fig. VI, lettres A à H inclusivement, donne, au surplus, la conformation très agrandie des figures de « modes » les plus usuelles.

Il nous reste, avant de terminer cette étude, à préciser le sens du mot « picot ».

\* \* \*

12°) *Les Picots*. — Dans la technique dentellière cette expression désigne soit les petites boucles, petits festons ou pointons qui terminent la bordure opposée au « pied » de la dentelle appelée « tête » (en flamand

« het achterwerk »), travail de la fin d'une dentelle aux fuseaux, ou bien les petites boucles ou pointons agrémentant le bord des tresses, barrettes ou brides interprétées dans le corps de l'ouvrage.

Les « picots » et surtout les « pointons » (lorsqu'il s'agit d'une dentelle à l'aiguille), servent souvent aussi à embellir sous forme de « nez » comme nous l'avons vu plus haut, les « modes ».

On les rencontre d'ailleurs aussi bien dans le « fond » ou le « champ », que dans les « jours » ou toute autre partie du travail, dont ils soulignent l'affinité.

Les broderies sur tulle ont leur dentelure généralement garnie de picots mécaniques rapportés, et certaines dentelles, comme les *points gaze flamands*, n'ont pas de picots.

Notre tableau 17, fig. 1 à 38 inclusivement, donne un aperçu démonstratif d'un grand nombre de « picots » ou « pointons » interprétés en bordures et servant de terminaison à celles-ci.

\* \* \*

L'exposé que nous venons de faire édifiera nos lecteurs sur les parties constitutives des dentelles.

Les chapitres qui suivent ont surtout pour objet de leur faire saisir les nuances caractéristiques par lesquelles se définissent et se distinguent chaque catégorie et chaque genre de dentelles en particulier.

Ils seront ainsi en mesure, par l'étude de leurs complexions différentielles, de discerner, de comprendre et de synthétiser, si nous pouvons ainsi dire, la « personnalité propre » de toutes les dentelles d'art, depuis les plus simples jusqu'aux plus compliquées, sans en excepter une seule.

